

*Proletaires  
de tous les pays,  
peuples et nations  
opprimés,  
unissez-vous !*

Organe central  
du Parti  
Communiste Révolutionnaire  
marxiste-léniniste

6F

N°53

# pour le socialisme

QUINZAINE DU 12 AU 24 NOVEMBRE 1981

## L'Europe entre



## guerre et paix

Pour le socialisme  
 20 numéros : 100 F  
 1 an : 200 F

# pour le socialisme

BI-MENSUEL

QUINZAINE DU 12 AU 24 NOVEMBRE 1981

N° 53 - 6 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance  
écrire à :

POUR LE SOCIALISME  
 c/o FRONT ROUGE  
 BP 68  
 Paris 75 019

Compte bancaire :  
 BNP 271 - 659 - 66

Abonnez-vous  
 à *Pour le Socialisme*

Pour le socialisme  
 20 numéros : 100 F  
 1 an : 200 F

20 numéros : 100 F  
 1 an : 200 F

Les tarifs d'abonnement  
 changeront le 15 novembre.

# SOMMAIRE

## 3-9

**DOSSIER : L'EUROPE ENTRE GUERRE ET PAIX :**

● **évolution du PCF :** Le PCF entend aujourd'hui mettre sur le même plan fusées américaines Pershing et SS 20. C'est du moins ce qu'il répète avec force depuis la manifestation du 25 octobre. Cette position est nouvelle, et peut être interprétée comme une évolution de ses rapports envers l'URSS, évolution liée à la conjoncture politique française.



● **social-démocraties :** Les partis sociaux-démocrates d'Europe de l'Ouest adoptent des positions très différentes à propos de l'installation des Pershing comme à propos des manifestations pacifistes. Leurs positions ne sont en tout cas pas à négliger, dans la mesure où certains sont au pouvoir, et d'autres susceptibles de l'être. Nous décrivons ici l'attitude des différents partis, en éclairant leurs motivations.



● **le pacifisme dans le mouvement ouvrier :** L'affirmation massive du pacifisme n'est pas un phénomène nouveau dans notre pays. On en trouve la trace au sein du mouvement ouvrier avant 1914, dans les années 30 et dans les années 50. Une approche historique montre pourtant combien différent ces manifestations de pacifisme.



● **forces en présence :** L'Europe, le mot n'est pas trop fort, est une véritable poudrière. La rivalité des deux superpuissances conduit en effet à une accumulation sans cesse plus grande d'armes atomiques ou conventionnelles sur le territoire de notre continent. Nous avons essayé de faire le point en décrivant la réalité des forces en présence.

## 10-11

**CONGRES CGT DE L'UD DU RHÔNE :** Au matin même de l'ouverture du Congrès, la nouvelle tombe : Georgette Vacher s'est suicidée. Georgette, 52 ans, membre du PCF, venue de la Métallurgie au bureau de l'UD pour animer le secteur féminin. Le Congrès devait entériner la démolition de la commission de travail sur les femmes salariées, et le retrait de ses responsabilités. Un Congrès profondément marqué par l'esprit de normalisation qui préside à la préparation du 41<sup>e</sup> Congrès confédéral.



## 11

**CFDT :** Un Congrès agité par les critiques virulentes portées sur l'animation de l'URP, ces trois dernières années, par les interrogations sur le rapport de la Confédération à la gauche. Edmond Maire s'y est fait vertement critiquer, mais on ne peut pas dire qu'une perspective alternative se soit dégagée...

## 12-13



**VITRY : LA LOGIQUE DE L'EXCLUSION :** Procès de société ? Procès de l'autodéfense ? En tous cas, pour les jeunes immigrés de Vitry, le procès du meurtrier de Kader s'est transformé en leur procès à eux. Ils attendaient autre chose, un acte de justice, simplement qu'on les regarde pour ce qu'ils sont. Or tout ce procès n'a fait que renforcer leur sentiment d'exclusion.

## 14



**LA FIN DE LA LOI PEYRE-FITTE :** La loi « Sécurité et liberté » va être pour l'essentiel abrogée. C'est ce qui ressort du projet remis par la commission Léauté, qui tend à rétablir les droits de la défense et à instaurer de nouvelles garanties pour les justiciables. Les prisons cesseront d'être encombrées de détenus condamnés à de courtes peines ou se trouvant en préventive.

## 15-16



**RELANCE : FEU DE PAILLE ?** Depuis quelque temps, Mauroy et ses ministres mettent l'accent sur l'apparition d'une relance économique qui se ferait jour en ce moment. Vrai ? Faux ? Solide ? Fragile ? Et surtout, quelle utilisation pourrait en faire le gouvernement, dans le cadre encore flou de ses projets plus structurels ?

# A propos des mouvements pacifistes (1)

« L'AMPLEUR des manifestations pacifistes qui se sont déroulées ces dernières semaines dans plusieurs pays européens atteste d'un fait capital : la prise de conscience des risques de guerre en Europe a connu un développement rapide et considérable. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il y a seulement un an ou deux, aucune mobilisation de masse de ce type n'aurait paru vraisemblable, et qu'aucune menace contre la paix, sur le territoire même de l'Europe ne semblait crédible au plus grand nombre, alors même que dominaient les illusions d'une détente durable.

Depuis, tout un ensemble de facteurs ont contribué à l'éveil d'une large mobilisation populaire, qui ne s'est pas encore concrétisée en France, mais constitue à n'en pas douter, une caractéristique durable de la situation politique des prochaines années. L'occupation par l'URSS de l'Afghanistan, les risques d'intervention directe des Soviétiques en Pologne, l'avènement de Reagan à la présidence des Etats-Unis, la volonté de reprise en main par les USA de leurs zones d'influence et d'enrayer le déclin de la superpuissance américaine, la permanence de la récession économique en Europe plantent le décor d'une situation d'ensemble où la décision américaine d'implanter en Europe de nouvelles armes nucléaires va jouer le rôle de facteur déclenchant. Il serait tout à fait réducteur d'imputer à cette décision, isolée de tout son contexte, la réaction de masse qui s'est fait jour à Bonn, Rome ou Bruxelles. De même, il ne faut pas aller trop vite en besogne dans la caractérisation de ces mouvements, pour conclure par exemple à leur dimension unilatéralement pro-soviétique, parce que l'essentiel de leurs mots d'ordre visent les installations américaines en Europe. Certes, l'URSS n'a pas ménagé ses efforts pour appuyer ces mouvements, et les partis communistes liés à Moscou y ont été fort actifs. Mais, dans tous les pays d'Europe du Nord, ces partis ne sont que des groupuscules et le parti italien ne peut être considéré comme tout à fait pro-soviétique. En France même, où le ras-

semblement parisien était organisé de part en part par le PCF, et malgré l'habileté de ce parti à nuancer, pour leur donner un semblant d'équilibre, certains mots d'ordre, l'écho de masse a été limité, en partie au moins par l'engagement voyant et répété du parti de Marchais aux côtés des Soviétiques. Un très petit nombre d'organisations et de mouvements pacifistes, écologistes, anti-impérialistes ou politiques a accepté de s'y associer. Aussi les rapports entre les mouvements pacifistes européens et l'Union soviétique sont-ils assez ténus, et leur logique même devrait, à terme, plus inquiéter que conforter la superpuissance soviétique. Pourquoi ? Parce que l'existence du fort mouvement de masse pour la défense de la paix constitue, en lui-même — et pour autant bien sûr qu'il ne soit point organiquement associé à l'une ou l'autre des superpuissances — un élément de perturbation de la stratégie des superpuissances et une dimension du rapport de forces qui les opposent aux peuples et pays qu'elles s'efforcent d'assujettir. Plutôt que de constituer ces forces auxiliaires, innocentes ou complices d'un des deux rivaux, qui préparent le terrain dans le domaine des idées à une soumission aux seules forces qui disposent de l'avantage militaire, hypothèse que semblent accréditer certains mots d'ordre du mouvement allemand, il est plus vraisemblable que l'irruption de larges couches du mouvement populaire dans la course à la guerre à laquelle se livrent les superpuissances va modifier les données stratégiques de cet affrontement. En effet la course infernale à la guerre n'est pas rythmée seulement par les données et les chiffres de l'Institut international de Londres : une dimension essentielle du problème consiste dans la réaction des peuples et des gouvernements face à ce processus, c'est cette dimension que représentent aujourd'hui par exemple la résistance du peuple afghan ou l'organisation autonome du peuple polonais. Entre les plans des superpuissances et la réalité, vient s'interposer le mouvement populaire, qui constitue le noyau le plus efficace pour retarder

l'éclatement de la guerre. Or, de ce point de vue, de grands changements se font jour en Europe qui tendent à remettre en cause le partage du monde cristallisé à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ces changements, encore limités, ouvrent, à certaines conditions, la voie à une redistribution des cartes à l'échelle internationale, offrent un enjeu concret à la lutte contre la guerre, permettant de passer de la dénonciation propagandiste des menées des superpuissances à l'action concrète pour déjouer leurs plans.

Ces changements consistent dans le regain, à l'intérieur de chaque bloc, d'une volonté plus forte d'indépendance ou d'autonomie, d'une liaison plus fortement affirmée entre les relations Est-Ouest et les relations Nord-Sud, d'une modification interne des systèmes politiques de plusieurs pays d'Europe, d'un renforcement des relations inter-européennes. Bien sûr, les tendances qui s'esquissent ainsi n'ont rien de linéaire et on peut enregistrer également plusieurs régressions, mais, dans le même temps où commence à apparaître un puissant mouvement populaire, on assiste simultanément à l'apparition de conditions politiques susceptibles d'en favoriser l'influence, d'en faire autre chose qu'un simple mouvement de protestation sans lendemain. Un simple exemple l'illustre : le mot d'ordre de désarmement simultané des deux blocs, le refus de faire de l'Europe l'arsenal des superpuissances a gagné considérablement en crédibilité depuis l'été polonais. De même, l'émergence du mouvement anti-guerre en Europe de l'Ouest ne peut que renforcer les volontés d'autonomie des peuples des démocraties populaires, Allemagne de l'Est par exemple. Egalement, la venue au pouvoir de gouvernements de gauche, en France et en Grèce, dirigés par des partis qui ne sont pas exactement les copies conformes des forces social-démocrates classiques modifiées, dans des termes encore très limités certes, le jeu des forces politiques en Europe et permet d'envisager, dans des conditions un peu plus positives, les relations Nord-Sud. On est bien sûr loin du compte, et en

l'affaire le changement prend plutôt la forme de l'adaptation de l'ancienne politique aux réalités nouvelles, mais si limités soient-ils, ces changements confortent la perspective d'une Europe revendiquant son indépendance par rapport aux blocs dans un renforcement des liens avec le Tiers-Monde.

Lutter contre les risques de guerre signifie aujourd'hui passer du stade de la propagande active contre les menées des superpuissances au stade de la participation concrète au mouvement populaire qui se fait jour en s'efforçant d'en corriger, dans le cours de la lutte, les déviations dans lesquelles il pourrait s'enliser.

Tel qu'il se fait jour, dans son caractère nécessairement hétérogène, multiple, non structuré, ce mouvement peut connaître trois impasses — la manipulation pro-soviétique, le pacifisme aveugle, la coloration atlantiste. La première de ces impasses est assez clairement délimitée. L'argumentation qui la sous-tend est assez facilement réversible, et la politique concrète de l'URSS offre mille moyens de la combattre, mais elle prend des formes un peu plus subtiles et l'on doit critiquer avec soin, ce qui dans l'apparent équilibre des formules et le choix des priorités vise à biaiser les cartes au profit de l'URSS.

Le pacifisme aveugle consiste pour sa part dans un irréalisme total dans la représentation des rapports de force, dans la mise sur un même plan des superpuissances et des impérialismes secondaires, dans le refus d'une défense nationale indépendante des pays européens. Le simplisme moral, la croyance chrétienne à la vertu de l'exemple tiennent lieu d'argumentation.

La coloration atlantiste s'allie, quant à elle, à une assez bonne lucidité par rapport à la réalité du social-impérialisme soviétique, mais elle maintient l'ambiguïté et la confusion dans la représentation du rôle joué par la superpuissance américaine et elle n'envisage pas de réforme radicale dans les relations Nord-Sud.

Il faudra revenir sur chacun de ces trois aspects.

Pierre LEFEVRE

# Le retour des SS 20

Après avoir farouchement refusé de mettre sur le même plan Pershing et SS 20, le PCF change brusquement de position. Faut-il n'y voir qu'un effet tactique ?

LE PCF, qui en aurait douté, établit un parallèle entre l'installation des missiles américains Pershing et la présence de leurs homologues soviétiques SS 20. « Ni Pershing, ni SS 20, désarmement », la banderole ouvrant la manifestation du 25 octobre s'étalait d'ailleurs à la une de *L'Humanité* le lendemain. Et avec une véhémence inaccoutumée, la presse du PCF s'insurge qu'on puisse l'accuser d'unilatéralité. Dès avant la marche « pacifiste » de Paris, Yves Moreau n'écrivait-il pas dans son éditorial de *L'Humanité* que, « même si les SS 20 ne peuvent atteindre les villes américaines, il faut en parler aussi » ? Révolution ne voit-il pas dans le refus du PS de manifester un « pur prétexte », puisqu'aussi bien fusées américaines et russes y étaient mises sur le même plan ? Les huées qui accompagnèrent ceux des mani-

festants qui dénonçaient aussi l'URSS ne sont-elles pas qualifiées de « signe de courtoisie » ? Marchais ne vient-il pas de faire savoir, sur Antenne 2, qu'il avait « déjà incité » Brejnev à retirer ses missiles pour autant que Reagan fasse de même ? Bref, c'est sur le ton de l'évidence qu'est énoncée une position malgré tout bien nouvelle.

## Choisir son camp

Quand fut annoncée la décision de l'OTAN d'implanter, d'ici à 1983, de nouveaux missiles sur le territoire européen, la réaction du PCF ne fut en tout cas pas la même. Dès le 13 décembre 1979, Marchais stigmatisait une décision « visant en

réalité à renforcer la domination des USA sur l'Europe occidentale ». Trois jours plus tard, à l'occasion du dépôt d'une motion de censure — le gouvernement Giscard ayant été jugé complice en l'affaire — l'argumentation se précisait encore : « La décision américaine constitue une escalade redoutable dans la course aux armements. Elle aggrave la tension internationale et ouvre à la RFA, contrairement aux traités signés au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'accès aux armes atomiques les plus sophistiquées ». Le PS, comme beaucoup d'autres, ayant alors évoqué les SS 20 soviétiques, la réponse ne se fit pas attendre, par la bouche de Juquin : « Les SS 20 sont en place depuis plusieurs années et ne sont pas installés dans les pays du Pacte de Varsovie ». D'ailleurs, le fait que les socialistes osent s'aventurer sur ce



terrain montrait bien que « Mitterrand s'aligne fidèlement sur Washington et se fait l'avocat de M. Barre ! » Regroupant essentiellement des organisations dont les liens avec le PCF sont connus (plus deux petits groupes gaulistes de gauche), la manifestation du 20 décembre 1979 se fit ainsi sur un mot d'ordre clair et net : « Non aux nouvelles fusées en Europe ! Oui au désarmement et à la paix ! » Notons au passage que cette manifestation regroupa selon les organisateurs 80 000 personnes, soit, ou peu s'en faut, le chiffre annoncé le 25 octobre dernier.

Cette position unilatérale du PCF n'était pas de circonstance. On la retrouve dans les communiqués communs signés par Marchais à l'occasion de rencontres avec les partis hongrois, allemand de l'Est ou soviétique. On la retrouve dans plusieurs articles d'analyse des *Cahiers du Communisme*. On la retrouve comme thème central d'une manifestation à Bruxelles le 21 juin 1980, devant le siège de l'OTAN, ou encore dans le communiqué publié en novembre de la même année par le PCF et le Mouvement de la Paix. On la retrouve enfin, et surtout, au centre des travaux de la conférence des PC européens sur le désarmement, organisée à Paris en avril 1980 à l'initiative officielle du parti polonais... et du PCF. Au nom de son parti, Maxime Gremetz y soulignait fort explicitement que « l'objectif du PCF est clair et réaliste, imposer l'annulation de

la décision de l'OTAN sur la production et l'implantation de nouvelles fusées américaines en Europe ou la suspension effective de sa mise en œuvre. Comme l'ont fort justement souligné l'URSS et les pays socialistes, cela permettrait d'engager des négociations efficaces... ». Des SS 20 soviétiques, pointés vers les villes européennes, il n'en fut pas question, si ce n'est dans la seule intervention de l'observateur du parti communiste belge. Il est vrai qu'avaient refusé de participer à cette conférence, notamment à cause de son caractère trop ouvertement favorable au bloc de l'Est, les partis yougoslave, roumain, italien, espagnol, anglais, hollandais et suédois. Il est vrai aussi que le représentant soviétique Ponomarev avait mis les points sur les i : « Nous voulons mettre en garde contre l'illusion qui consiste à voir qu'en mettant l'OTAN et l'organisation du Pacte de Varsovie sur le même plan, on sera à même de résoudre les problèmes de la guerre et de la paix en faveur de cette dernière. Ces deux organisations sont diamétralement opposées par toute leur essence et leur caractère ». Il fallait donc choisir, et le PCF l'avait fait, puisqu'aussi bien il n'existe pas de « troisième voie » aux yeux des Russes. La conférence de Paris dépassait on le voit la « simple » question des missiles, et c'est aussi à l'aune de ses rapports avec l'URSS qu'il convient de juger de l'évolution de la position du PCF.



En avril 1980 s'ouvrait à Paris la conférence des PC d'Europe sur le désarmement. Présent à cette réunion, Jacques Denis, (à droite) par ailleurs secrétaire national du Mouvement de la Paix.

SUITE DE LA PAGE 4

## Réapparition

Jamais jusqu'alors mis en parallèle avec l'installation des Pershing, les fameux SS 20 n'apparaîtront dans un texte ayant l'aval de la direction du PCF qu'au mois de juin de cette année. Ce texte se prononce pour qu'intervienne rapidement « une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter sur la présence des missiles soviétiques SS 20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing 2 ». Il s'agit, on l'aura reconnu, de l'accord de gouvernement PS-PCF signé le 23 juin. Considérée par Marchais comme une manifestation de « réalisme politique », cette mention est sans doute une des raisons motivant les positions nouvelles en la matière. On peut en voir d'autres.

Il y a par exemple la pression exercée par le mouvement pacifiste lui-même, tel qu'il se développe depuis ces derniers mois tant en France qu'en Europe. Refuser la moindre mention des SS 20 serait pour le PCF se couper à coup sûr d'un mouvement qu'il espère utiliser à son profit. Dans cette optique, le rôle propre du Mouvement de la Paix n'est pas à négliger. Certes, ce mouvement dispose de liens forts étroits avec le PCF, de par son origine au moment de la guerre froide, et plus encore depuis son Congrès de novembre 1980 qui a vu l'accession au secrétariat de plusieurs membres du secteur de politique étrangère du Palais Fabien, dont son responsable Jacques Denis. Mais parallèlement, entraîné par sa logique, le Mouvement de la Paix a aussi été amené à prendre des positions qui ne sont pas le calque exact de celles du PCF. N'a-t-il pas, en son temps et avant de faire machine arrière, condamné l'invasion soviétique de l'Afghanistan ? Poussé par le « rajeunissement » de son organisation, et la présence nouvelle en son sein de militants sans rapports avec le PCF, le Mouvement de la Paix n'hésite pas à rappeler aujourd'hui qu'il est « pour la renonciation par tous les pays de l'arme nucléaire ». On remarquera aussi que la mise sur le même plan des Pershing et des SS 20 a été réaffirmée avec force par le PCF dans les derniers jours précédant la marche du 25 octobre, et plus encore après. Sans doute faut-il voir là une tentative pour se démarquer d'une accusation de « pro-soviétisme » très fortement véhiculée par les médias, dont ceux du pouvoir...

## Mouvement de balancier

Ces facteurs conjoncturels

éclairaient un autre réalité. Engagé depuis quelques mois dans une nouvelle politique qui se veut plus « unitaire », voire « plus ouverte sur les réalités de la société française », le PCF en vient à développer des thèmes de politiques extérieures qui ne sont pas tout à fait ceux des Soviétiques, contrairement à ce qui s'est passé dans le cours de l'année 1980. Il ne faudrait certes pas voir de contradictions de fond, là où il n'y en a pas. Mais on remarquera quand même que c'est du Ceres, dans la revue *NON !*, et pas du PCF, qu'est venue la plus virulente attaque à ce jour contre la politique jugée « atlantiste » de Mitterrand, alors même que les Soviétiques font de la politique étrangère française le seul point négatif du nouveau septennat. Et quand *Temps Nouveaux* dresse le tableau d'honneur des partis qui luttent « résolument » contre les fusées US, il cite les PC d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas, mais pas le PCI, ... ni le PCF.

De tels « froids » ne sont à vrai dire pas nouveaux, il y en a eu de semblables dans un passé récent. Par exemple aux alentours du XXII<sup>e</sup> Congrès en 1976, quand le PCF, tout à son ouverture, parlait de « composante démocratique universelle », critiquait quelques manquements aux libertés en URSS et demandait à Juquin de serrer la main du dissident Pliouchtch.

Par exemple encore, à l'automne 1978, dans une période où le PCF se « cherchait » après la rupture de l'Union de la Gauche et ses conséquences, avec la publication du livre « *L'URSS et nous* ». A l'inverse, on ne manquera pas de constater que les périodes d'approbation bruyante de la réalité soviétique correspondent à des réalités françaises. Peu avant le XXI<sup>e</sup> Congrès extraordinaire de 1975, qui va donner le signal des premières polémiques contre le PS et révéler l'inquiétude de la direction face aux modifications du rapport de force à gauche, les militants sont appelés à se mobiliser contre les « campagnes anti-soviétiques » qui tendent à dénigrer « la réalité socialiste de l'URSS ». Le XXIII<sup>e</sup> Congrès de mai 1979, qui est aussi celui de la tentative de remise en ordre interne, se cristallise en partie sur la notion de « bilan globalement positif ». Enfin, le soutien tonitruant à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, début 1980, correspond à la période où s'esquissent ce que seront les thèmes de la campagne présidentielle de Marchais. La concordance des périodes et des thèmes semble ainsi tracer un tableau du rapport du PCF à l'URSS, où se distendent les liens quand l'ouverture et l'unité sont à l'ordre du jour en France, et où l'approbation sans faille agit comme facteur de cohésion et de délimitation dans les périodes d'isolement et de sectarisme.

Nicolas DUVALLOIS

# Europe : les partis socialistes divisés sur la détente

Il y a un an se tenait à Madrid le congrès de l'Internationale socialiste. Il coïncidait avec l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche, et cette élection souleva dans les rangs du congrès une inquiétude assez partagée. Des leaders de l'Internationale Socialiste (I.S.)

comme W. Brandt exprimèrent largement leur crainte que l'élection de Reagan ne contribue à un regain de tension dans le monde. Traditionnellement, l'influence des vues du SPD allemand, et de l'Ostpolitik menée par Brandt en son temps, marque assez fortement la vision

qu'à l'I.S. des rapports Est-Ouest. Mais il est visible qu'aujourd'hui, cette politique est mise à mal. C'est ainsi qu'à l'occasion du congrès de Madrid, Lionel Jospin, chargé des relations internationales de l'IS, affirmait que désormais, la politique de l'I.S. « ne se confond plus avec la politique de l'Allemagne ». Et c'est un fait que, si l'on prend les partis européens, particulièrement concernés par les rapports Est-Ouest, on trouve sur la question tout un éventail de positions.

D'où vient cette diversité ?

La décision prise en décembre 1979 par l'OTAN d'installer des missiles de croisière sur le territoire des membres européens de l'Alliance n'a pas produit partout le même effet. Prenons le cas de l'Italie. L'OTAN doit installer en Sicile, sur la base de Comiso, les 112 missiles de croisière destinés à l'Italie. Le Parti Socialiste Italien, ou du moins sa majorité, y est favorable. En Grande-Bretagne par contre, où s'effectue activement la préparation des deux vases devant accueillir 160 missiles, le congrès travailliste tenu fin septembre a pris position en faveur du désarmement nucléaire unilatéral, s'est prononcé pour la fermeture de toutes les bases américaines au Royaume Uni, « en tant que contribution à la création en Europe d'une zone dénucléarisée, et en tant que puissante initiative britannique dans un processus plus large de désarmement nucléaire ». La question d'un statut spécial de la Grande-Bretagne au sein de l'OTAN a même été abordée. Ces deux exemples illustrent bien que la diversité des positions n'est pas directement liée au nombre de missiles qui viendraient compléter l'arsenal de l'OTAN dans chaque pays européen concerné. Toute une série d'autres facteurs complexes, se combinent.

## L'OTAN discréditée

Prenons le cas de l'Espagne et de la Grèce. Il semble que là,

SUITE PAGE 6



Dans les pays scandinaves, les sociaux-démocrates (Olof Palme sur notre photo) ont une position conciliante : les pressions de l'URSS n'y sont pas pour rien.

## SUITE DE LA PAGE 5

des causes liées à l'histoire récente des relations américaines avec les régimes précédemment installés dans ces pays, pèsent particulièrement sur les positions socialistes. C'est très net pour le PASOK (Grèce), qui vient de remporter les élections. M. Papandréou indiquait un peu avant la victoire de son parti : « L'idéal serait une solution à la française. Seulement, nous, nous n'avons pas la force de frappe (française). Mais l'OTAN a soutenu le régime des colonels, elle s'est largement discréditée dans cette circonstance et dans une autre, grave à nos yeux : l'invasion de Chypre par l'armée turque. Nous avons alors quitté le commandement militaire intégré de l'Alliance, puis nous avons, récemment, semblé faire machine arrière alors que la Turquie, membre éminent de l'OTAN dans la région, n'a pas cédé un pouce de terrain. C'est vraiment une alliance qui nous coûte cher, et qui profite à Ankara ». Cela dit, aucun calendrier n'est pour l'instant prévu en cas d'éventuel retrait à la française de l'OTAN. Autre opposition farouche à l'OTAN, celle du PSOE (Espagne). Au cours des débats parlementaires qui ont abouti à la décision de l'Espagne d'adhérer à l'alliance, Felipe Gonzalez, dirigeant du PSOE, s'est montré très amer vis-à-vis du PS français, qui l'encourageait vivement à adhérer à l'OTAN : « Si M. Cheysson nous invite à y adhérer, nous lui répondrons « entrez d'abord vous-mêmes dans l'organisation militaire intégrée et ouvrez nous avec le même empressement les portes de la CEE » ».

### Nous, petits Etats...

Dans les pays scandinaves, la situation est fort différente, il semble bien que les pressions énormes de l'URSS, conjuguées à une tradition plus ou moins neutraliste et pacifiste, aient amené les partis sociaux démocrates de cet ensemble géopolitique à une position très conciliante. Ainsi, les dirigeants nordiques sociaux démocrates se disent prêts à discuter « sérieusement » des possibilités de créer une zone dénucléarisée en Europe du Nord. La question a même été inscrite à l'ordre du jour de la réunion des ministres nordiques des affaires étrangères à Copenhague, au début de l'automne.

Au printemps 1980, Jens Evensen, ancien ministre et diplomate travailliste en Norvège, avait provoqué l'effroi à Washington, en même temps que de violentes querelles au sein du parti travailliste, en critiquant la décision du gouvernement de l'époque d'accepter le stockage de matériel militaire américain sur le sol norvégien. Ce matériel devait faciliter l'intervention d'une brigade de 10 000 marines en cas de conflit.



Il y a un an, les leaders de l'I.S. comme Brandt (avec Mitterrand ci-dessus) exprimaient leur crainte que l'élection de Reagan ne contribue à un regain de tension dans le monde.

Or la Norvège, certes membre de l'OTAN, n'accepte pas de troupes, ni d'armes de l'alliance sur son sol en temps de paix. « Nous, petits Etats, avons une responsabilité particulière », avait-il dit. « Nous devons créer un climat qui permette l'ouverture de nouveaux dialogues ». En Suède, Olof Palme, ancien premier ministre, répand les mêmes arguments : « Les militants de la paix ne sont pas des essais d'hommes et de femmes qui vivent dans les rêves. Il n'y a absolument aucune raison de décevoir ou de marginaliser une opinion populaire qui s'exprime dans toute l'Europe du Nord en faveur d'une zone dénucléarisée (...) Les responsables politiques doivent, au contraire, aller à la rencontre de l'opinion, et s'efforcer de trouver des solutions aux problèmes liés à l'établissement d'une zone dénucléarisée dans notre région. Cette mobilisation populaire joue un rôle déterminant pour permettre d'enrayer la course aux armements ». De fait, de nombreux mouvements pacifistes sont soutenus par les sociaux démocrates suédois : la Fédération des femmes SD est active sur ce front. Certaines sections du SPD soutiennent l'Appel à la Paix et à la survie, tandis que Palme a constitué avec la centrale syndicale LO, forte de deux millions de membres, le « Forum pour la paix ».

Au Danemark, certains sociaux démocrates se regroupent dans le SAM (association des

Sociaux Démocrates Antimilitaristes), d'autres ont formé le mouvement « Plus jamais la guerre ». Leur thème est le même : « Nous devons apprendre à mieux nous connaître, les Russes et les habitants des pays de l'Est veulent autant la paix que nous ».

On peut dire, dans ces conditions, au vu de l'audience importante de ces thèmes dans l'ensemble des pays scandinaves, au vu du poids des Sociaux Démocrates bien qu'ils aient quitté le pouvoir dans un certain nombre de cas, que Brejnev trouve un terrain relativement favorable. Il n'a d'ailleurs pas manqué l'occasion, dans l'interview qu'il a donné au journal d'Allemagne fédérale, *Spiegel*, le 2 novembre, de faire une mention spéciale de la Scandinavie. Comme par hasard, l'URSS serait prête à prendre des « mesures substantielles » sur son propre territoire, en contrepartie d'un accord que concluraient, par exemple, les pays nordiques, pour la formation d'une zone dénucléarisée...

### Equilibres internes

Reste une série de pays, la Belgique, la Hollande, la RFA, où la position des partis socialistes sur la question de la détente est en train de prendre une importance très grande sur la question du pouvoir lui-même. N'a-t-on pas vu, en Belgique, M. Henri Simonet, socialiste

francophone modéré, démissionner du gouvernement, après avoir été accusé de « défendre les intérêts de l'OTAN plutôt que ceux de la Belgique » ? N'a-t-on pas vu à la tête de la manifestation contre les missiles de l'OTAN, qui a rassemblé plus de 200 000 personnes le 25 octobre à Bruxelles, le Président socialiste Spitaels, et M. Van Miert, du parti socialiste flamand ?

Aux Pays-Bas aussi, la question des rapports Est-Ouest atteint le gouvernement, par le biais des conflits qui divisent le PS, qui fait partie de la coalition. Au sein du PS, le maintien dans l'OTAN n'est approuvé que par une majorité de plus en plus fragile, beaucoup de militants militent au sein de l'IKV (Conseil Interconfessionnel pour la Paix). Le PS appelle au rassemblement du 24 novembre à Amsterdam, et refuse catégoriquement les communistes. A tel point qu'on parle d'une « quasi victoire des pacifistes », que le refus des missiles au plan gouvernemental n'est pas exclu.

En RFA, la division du SPD fait peser l'incertitude, à moyen terme, sur le maintien au pouvoir de cette formation, la coalition socialiste-libérale étant mise à rude épreuve. Chacun a en mémoire le soutien du quart des députés socialistes, du mouvement de jeunesse et des femmes à la manifestation, avec en tête E. Eppler, l'adversaire le plus déterminé, au sein du SPD à la double résolution de l'OTAN. Schmidt avait parlé de « déclara-

tion de guerre à son gouvernement », de « coup de poignard dans le dos ». Eppler anime une tendance favorable à la négociation sans réarmement, et la bataille sera rude au Congrès d'avril 1982 : le Congrès du SPD avait approuvé la « double résolution » en 1979. Pour Schmidt, il s'agira d'apporter la démonstration que l'équilibre des forces en Europe est le seul moyen d'assurer la dissuasion et partant la détente, ce qui ne lui sera pas forcément facile. En effet, allié privilégié il y a quelques années, les Etats-Unis apparaissent, au sein même du SPD, comme ceux « par qui le malheur peut arriver ». D'un autre côté, l'ostpolitik de Brandt a amené quelques avantages concrets aux Allemands de l'Ouest, qui peuvent renouer par exemple des liens avec l'Est. Et c'est un fait que les Russes peuvent faire pression sur la RFA, sur les échanges commerciaux qui se sont développés entre les deux Allemagnes. La visite de Brejnev à la fin du mois est donc d'une grande importance, même si beaucoup d'observateurs pensent que la politique de Schmidt continuera, quitte à un report de quelques mois pour l'installation des fusées. Sinon, on assisterait à un retour au pouvoir de la Démocratie Chrétienne, nettement atlantiste, ce que peu de dirigeants socialistes sont prêts à favoriser jusqu'au bout...

Monique CHERAN

**S**ous forme de dénonciation de ses méfaits et de ses horreurs, sous forme de désertions ou de mutineries est bien antérieure à la formation du mouvement ouvrier, l'apparition d'un véritable courant refusant la perspective d'une guerre peut être située assez précisément. Son contexte est formé par la montée des contradictions inter-impérialistes en Europe au tout début du XX<sup>e</sup> siècle et la perception assez large du danger imminent d'éclatement d'une guerre.

Deuxième élément : l'existence d'un mouvement ouvrier organisé, en particulier de chaque côté du Rhin, la diffusion des idées marxistes — bien qu'inégale — donnent à cette perception une tonalité particulière. Ainsi, à côté de l'idée massivement diffusée par les gouvernements français, par l'école, que la France a le devoir de récupérer l'Alsace-Lorraine, s'est développé le sentiment que la guerre à venir serait l'affaire des capitalistes, ne saurait concerner les ouvriers des pays en guerre. L'idée que « les prolétaires n'ont pas de patrie » trouve, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle une concrétisation dans la constitution de la Deuxième Internationale, dans la tenue régulière de congrès internationaux, ou du moins européens.

## Antimilitarisme et antipatriotisme

C'est dans ce contexte que se forme, au sein du mouvement ouvrier français, un premier courant d'opposition à la guerre. Très divers, difficile à cerner dans son impact réel, il s'organise essentiellement autour de deux pôles : la CGT et le Parti Socialiste. Mais le fond politique propre à chacune de ces organisations, la diversité interne de leurs tendances donnent à cette opposition à la guerre des significations différentes.

La forme la plus exacerbée, celle qui s'exprime avec le plus de virulence à travers une presse spécialisée, est centrée sur l'antimilitarisme. Moins que de la dénonciation de la guerre, c'est de la dénonciation violente de l'armée qu'il s'agit. La signification en est claire : ce qui est attaqué, c'est l'armée en tant qu'institution, en tant que corps repaire de la conservatisme « foyer de cléricisme et de monarchisme », reproducteur de l'élite bourgeoise et aristocratique, dont l'affaire Dreyfus a révélé tout le poids dans l'Etat ; ce qui est attaqué, c'est l'armée en tant que corps de répression des manifestations ouvrières jusqu'en 1907.

A cet antimilitarisme populaire, s'est ajoutée une dimension de portée beaucoup plus délimitée : l'anti-patriotisme. Surtout représentée par Gustave Hervé, alors surnommé « Sans Patrie » avant qu'il ne devienne, en août 1914, un ardent partisan de la « défense nationale », elle se manifeste



Le pacifisme dans le mouvement ouvrier :

## De l'antimilitarisme au Mouvement de la Paix

au Congrès d'Amiens de la CGT en 1906 à travers le vote d'une motion pour « la propagande anti-militariste et anti-patriotique ». Mais pour l'essentiel, l'idée de l'existence de la patrie, de sa valeur, de la nécessité de la défendre en cas d'agression reste une idée force au sein du mouvement ouvrier français. L'idée de défaitisme révolutionnaire en particulier reste absente.

### Pacifisme et grève générale

Comment s'opposer à la guerre, si elle éclate ? Dès les toutes premières années du XX<sup>e</sup> siècle, le problème âprement débattu. Il met plusieurs conceptions en présence.

Au sein du Parti Socialiste, domine celle de Jaurès. Elle tente d'associer, sur le fond d'un pacifisme très marqué, patriotisme et anti-militarisme. « L'organisation de la défense nationale et l'organisation de la paix internationale sont solidaires » écrit-il dans *L'Armée Nouvelle*. C'est probablement la forme d'opposition à la guerre qui s'appuie le plus sur la dimension internationaliste, sur la confiance dans les ouvriers allemands, dans la social-démocratie allemande.

Mais le projet le plus discuté est celui de la grève générale. Il est l'écho très clair d'un autre projet : celui de la grève générale contre le capitalisme. Mais il est aussi le résultat du retrait progressif par la CGT de l'idée de « grève révolutionnaire », d'in-

surrection en cas de guerre (Congrès de 1908), sous l'impulsion en particulier de Merrheim et Jouhaux. Si la grève du 16 décembre 1912, conçue comme essai, n'a qu'un succès relatif, elle renforce surtout le scepticisme sur l'efficacité de la méthode et les divergences d'interprétation : « grève insurrectionnelle », grève révolutionnaire, « grève préventive » « devant imposer aux gouvernements le recours à l'arbitrage » (Jean Jaurès) ? Retournement brutal des positions pour certains anti-militaristes, le ralliement généralisé d'août 1914 apparaît, plus profondément, comme le révélateur des conceptions du mouvement ouvrier d'avant 1914.

### Un pacifisme viscéral

La Première Guerre Mondiale, par son importance meurtrière, par la modification considérable qu'elle apporte dans l'ensemble des forces politiques de la société, des mentalités, donne au pacifisme de nouvelles bases et de nouvelles significations.

Ainsi se constitue un courant très important dont le pacifisme est avant tout marqué par le souvenir de la guerre. Cette valeur même prend, au fil et à mesure, avec la création du PCF, avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir, un poids différent. Ainsi, au sein de la SFIO, autour du secrétaire général Paul Faure, dans la CGT, autour de Belin, se forment des courants dont l'unité est formée par « la foi en la paix » Pacifis-

me qui efface toute autre considération, conduit à justifier les capitulations devant Hitler. « Plutôt l'occupation étrangère que la guerre » (F. Challaye). « N'importe quelle concession de territoire est préférable à la mort d'un seul vigneron » (P. Faure).

Pacifisme qui conduit certains syndicalistes au soutien à l'Etat pétainiste en 1940.

### Le PCF contre la guerre

La création du PCF constitue l'autre forme prise par le refus de la guerre après 1918. Mais les bases en sont différentes : ce qui prime, c'est l'analyse léniniste de la trahison de la 2<sup>e</sup> Internationale en 1914, la dénonciation de l'Union Sacrée dans laquelle s'est précipitée la direction de la SFIO. Comment empêcher la guerre ? L'originalité de la réponse, élaborée et diffusée par les conférences de Zimmerwald et de Kienthal pendant la guerre, est une des bases essentielles autour desquelles s'organise la rupture avec la SFIO : refus de la voie de « défense nationale », engagement dans la voie révolutionnaire. Pendant une dizaine d'années, la lutte contre la guerre, impulsée par le PCF, prend une dimension nouvelle : celle de l'anti-impérialisme. La vigoureuse campagne de 1933 contre l'occupation de la Sarre par les troupes françaises sur le thème « l'occupation est un crime contre le prolétariat franco-allemand » fait apparaître le PCF

comme le seul parti conséquent dans son opposition à la guerre. Témoin de l'impact de cette opposition à la fois à la guerre et à l'impérialisme : le nombre d'intellectuels célèbres qui comme Barbusse ou Romain Rolland sympathisent avec les idées communistes. Avec la concrétisation des dangers de guerre à partir de 1933, c'est autour de la dénonciation de la réalité de ces dangers, et du rassemblement de tous les moyens possibles pour préserver la paix, que se structure l'action du PCF : envoi de volontaires français en Espagne, appel à « unir tous les hommes et tous les peuples de bonne volonté », dénonciation des accords de Munich. Mais l'approche de la guerre sert aussi de révélateur aux contradictions plus profondes au sein du mouvement ouvrier. Ainsi l'affirmation par Staline en 1935 qu'il « soutient la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité » contrarie l'anti-militarisme traditionnel sur lequel s'appuyait le PCF. S'opposer à la guerre après Munich ? L'échec du Front Populaire, la retombée des luttes, le poids du pacifisme, les difficultés au sein du PCF à justifier les positions internationales de l'URSS rendent dès lors peu claire, concrètement peu crédible au sein du mouvement ouvrier la perspective de constituer un mouvement d'opposition important.

### Le mouvement de la paix

Dès 1949, le problème est à nouveau posé : celui de la possibilité d'une nouvelle guerre. L'exclusion des ministres communistes du gouvernement, les exigences et emprises des Etats-Unis qui s'affirment comme l'impérialisme de loin le plus puissant, la constitution de l'OTAN puis du Pacte de Varsovie..., le déclenchement de la guerre en Corée en tracent progressivement le cadre : la « guerre froide » peut se concrétiser ; le dispositif d'une guerre contre l'URSS est en place. Défendre la paix devient dès lors un thème majeur du PCF, avec une nouvelle dimension : celle qu'apporte la nature de l'ennemi : l'impérialisme américain. Ainsi s'ajoutent à des thèmes anciens (contre le service à 18 mois, contre le réarmement de l'Allemagne), des aspects nouveaux : manifestations de masse contre des généraux américains et contre la guerre d'Indochine, actions contre le débarquement de matériel américain dans les ports, signature de l'appel de Stockholm contre l'armement atomique... Une dimension internationaliste se fait jour à travers la lutte contre l'impérialisme américain : composante importante d'un nouveau pacifisme qui de la guerre d'Indochine à la guerre du Viet Nam manifesterà sa présence avec force.

Annie COSSIN

# La poudrière européenne

Le projet de mise en place des fusées Pershing américaines et la présence effective des 120 SS 20 russes ont développé la prise de conscience sur l'accumulation des armements en Europe. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Si au plan stratégique les accords Salt 1 et Salt 2 avaient tendu à la limitation quantitative des armements stratégiques à longue portée (pouvant toucher le territoire des super-grands), les armements de moyenne portée ne faisaient pas partie de la négociation. Ainsi s'est poursuivie la course aux armements, notamment sur le théâtre européen, où rien n'était prévu. Tout essai d'évaluation des forces en présence reste délicat. Il faut en effet faire la part des secrets, des organisations différentes des forces, etc... Il faut se rendre compte qu'une comparaison strictement quantitative peut induire en erreur, dans la mesure où beaucoup d'autres facteurs entrent en jeu, comme :

- la proximité des bases arrière, qui favorisent l'URSS, les USA ayant l'océan à traverser pour acheminer leurs renforts,
- l'autosuffisance en matières premières et en énergie, qui défavorise les pays de l'Europe de l'Ouest tributaires de leurs communications maritimes pour l'approvisionnement de leurs industries,
- la standardisation des armements ou la concentration du commandement, plus poussées dans le Pacte de Varsovie,
- ou encore l'entraînement et le moral des troupes, difficilement évaluable et susceptible d'évolutions.

Ces remarques étant faites, essayons une description des forces en présence en Europe.

## 1 - Forces conventionnelles terrestres et aériennes

La supériorité du Pacte de Varsovie est ici une donnée à laquelle chacun s'est habitué (voir tableau 1). Si on regarde par théâtres d'opérations, on constate une supériorité écrasante au nord de l'Europe (Norvège) où face à une division norvégienne se trouvent le gros des forces navales soviétiques (flotte du Nord), trois divisions dans la presqu'île de Kola, plus cinq divisions dans la région de Leningrad où se concentre la flotte de la Baltique. L'URSS souhaite une dénucléarisation de l'Europe du Nord car cela lui permettrait d'assurer la sécurité du gros de ses forces sous-marines stratégiques basées à Mourmansk. La supériorité est nette également sur le théâtre Centre-Europe où sont concentrés le gros de l'aviation tactique et des chars. Enfin, on peut discerner un relatif équilibre, voire une supériorité de l'OTAN sur le front Sud, en fonction notamment de l'attitude de la Yougoslavie, non membre du Pacte de Varsovie, et de la situation particulière de la Roumanie.

Jusque là, cette supériorité pour la bataille aéro-terrestre semblait contrebalancée par une plus grande performance des matériels de l'OTAN.

Or cet avantage s'est amenuisé avec la modernisation des troupes du Pacte de Varsovie (entrée en service du char T 72, des chasseurs Mig 23, etc...). Ainsi s'engage une course à la modernisation qui engloutit, de part et d'autre, des sommes de plus en plus colossales. (Voir tableau 2).

L'OTAN a porté son effort sur

Tableau 2  
L'effort militaire des pays de l'OTAN

	1979 En pourcentage du PNB	1978 millions de dollars US constants	Variations 1979/1978	Estimations 1980/1979	Prévisions 1981/1980
Etats-Unis	5,2 %	108 357	+ 1,8 %	↗	↗
RFA	3,3 %	21 417	+ 1 %	↗	↗
France	3,9 %	18 623	+ 1,9 %	↗	↗
Grande-Bretagne	4,9 %	14 627	+ 6,2 %	↗	↗
Italie	2,4 %	6 246	+ 0,5 %	↗	↗
Pays-Bas	3,4 %	4 307	+ 2,9 %	↗	↗
Canada	1,7 %	4 087	- 5,4 %	↘	↘
Belgique	3,3 %	3 175	+ 4,7 %	↗	↗
Turquie	3,4 %	2 557	- 20,9 %	↘	↘
Grèce	6 %	2 117	+ 7,7 %	↗	↗
Danemark	2 %	1 315	+ 0,5 %	↗	↗
Norvège	3,1 %	1 307	+ 2,9 %	↗	↗
Portugal	4 %	623	+ 10,2 %	↗	↗
Luxembourg	1 %	36,7	+ 2,4 %	↗	↗

Augmentation de 3 % ou plus de l'effort militaire. ↗  
Augmentation inférieure à 3 %. ↘  
Maintien de l'effort militaire actuel ou diminution. ↔

les missiles anti-chars, les hélicoptères de combat, les missiles anti-aériens et les systèmes d'alerte avancée. A tel point que pour les Soviétiques, la parité serait atteinte dans le domaine conventionnel, les 325 000 missiles anti-chars présents en Europe contrebalançant les chars du Pacte de Varsovie. C'est du moins ce que déclarait récemment à *Libération* l'expert soviétique Proekhor. En fait, il semble que la mise en place de la bombe à neutrons bouleverserait les données du problème. En effet, cette arme à rayonnement de neutrons permettrait de briser n'importe quelle offensive de chars, ceux qui la lancent pouvant être relativement bien protégés y compris assez près du point d'impact. On comprend la vigueur avec laquelle les Soviétiques mènent campagne contre cette arme, dans la mesure où elle remet en cause la supériorité en chars.

## 2 - Sur le théâtre maritime

On est habitué à penser un conflit en Europe comme un affrontement aéro-terrestre. Or la guerre moderne pose des problèmes cruciaux de soutien logistique et d'approvisionnement des industries de guerre en matières premières et énergie. L'Europe étant une péninsule tributaire du Tiers-Monde pour ses approvisionnements et les USA pour les renforts en hommes, le problème des communications maritimes est vital pour elle.

De ce point de vue, on peut constater une très forte militarisation de la Méditerranée, où 6<sup>e</sup> flotte US et Eskadra soviétique sont face à face.

La marine soviétique poursuit là une montée en puissance considérable, avec le plus gros sous-marin nucléaire du monde, les plus gros croiseurs (comme le Kirov) porteurs de dizaines de

fusées allant jusqu'à 1 800 kilomètres de portée, l'apparition de porte-avions (Kiev) ou d'une flottille amphibie avec troupes marines. (Voir tableau 3).

## 3 - Les forces nucléaires tactiques

Jusque là, l'OTAN s'était acocomodé de la disparité des forces aéro-terrestres en comptant sur sa nette supériorité en charges nucléaires tactiques (7 000 têtes contre 3 à 4 000 pour le Pacte), se répartissant selon les tableaux 4 pour les vecteurs, 5 pour le nombre de charges, 6 et 7 pour les cibles potentielles et l'estimation des pertes causées. En effet, il était prévu de briser les offensives blindées adverses au moyen de frappes nucléaires tactiques. D'où la mise en place de tout un arsenal allant des obus nucléaires aux fusées à courte et moyenne portée permettant une réponse nucléaire graduée, la « flexible réponse ».



Le missile Pershing 2

Tableau 1  
Les forces conventionnelles en Europe du Nord et du centre

	OTAN	Pacte de Varsovie
Divisions blindées	11	31
Divisions infanterie mécanisées - aéroportées	18	36
	29	67
Effectifs	635 000	910 000
Chars	7 000	19 000
Avions :		
Bombardiers légers	185	225
Chasseurs d'attaque au sol	1 250	1 375
Intercepteurs	375	2 050
Avions reconnaissance	275	550
	2 085	4 200

Tableau 3  
Force navale des deux super-grands en Méditerranée

	6 <sup>e</sup> Flotte US	Eskadra : URSS
Porte-avions	2 (200 avions 1 000 têtes nucléaires)	1 (30 avions)
Croiseurs	3	2
Escorteurs	10	10
Navires de soutien et auxiliaires	11	12
Sous-marins		8 à 12 (capacité nucléaire)
dont nucléaires	4 à 5	2 tactique)
Forces amphibies	5 navires 2 000 marines	Plusieurs navires bases proches + forces de la flotte Mer Noire



# L'Europe entre guerre et paix

Cet argument pouvait avoir sa valeur à condition que les USA soient prêts à l'emploi du nucléaire tactique, y compris dans les cas où l'URSS menacerait d'un conflit généralisé. Or les atterrissements US ont sapé la confiance que pouvait avoir la RFA, par exemple, dans la protection nucléaire et créé un doute sur la volonté US de défendre l'Europe au prix d'un affrontement généralisé. Le problème, ici, n'est plus militaire mais politique.

Depuis 1977, la situation s'est compliquée avec l'apparition des armes de théâtre à longue portée (LRTVF). Ces armes, fusées et bombardiers à moyen rayon d'action comme les SS 20, Pershing 2, Backfire et F 111 ont un caractère double : elles peuvent intervenir sur le champ de bataille au plan tactique, mais aussi bien au-delà, à plusieurs milliers de kilomètres.

Ainsi, la mise en place en Grande-Bretagne en 1977 de 68 bombardiers F 111 à long rayon d'action et l'implantation des SS 20, à 4 500 kilomètres de portée avec trois têtes nucléaires de 150 kilotonnes, démontre la volonté des Soviétiques d'accumuler un potentiel nucléaire capable de « traiter » les 1 200 objectifs économiques et militai-

**Tableau 6**  
Estimation d'armes nucléaires tactiques utilisées en cas de conflit (1977)

Attaquant	Objectifs	Nombre d'ANT utilisées	Puissance unitaire	Mode d'explosion
Pacte de Varsovie	ville	49	1 Mt	atmosphérique
	aérodrome	50	1 Mt	atmosphérique
	dépôts nucléaires champ de bataille	≈ 50	1 Mt	au sol
Nombre total d'ANT utilisées : 250 (environ 10 % des armes disponibles).				
OTAN	ville	68	50-100 kt	atmosphérique
	aérodrome	≈ 50	50-100 kt	atmosphérique
	champ de bataille	100 200	1-10 kt	au sol
Nombre total d'ANT utilisées : 300 (moins de 10 % des armes disponibles en Europe centrale).				

**Tableau 6 :** Estimation du nombre d'armes nucléaires tactiques utilisées dans un conflit entre OTAN et Pacte de Varsovie. La superficie totale contaminée à plus de 500 rads par des armes soviétiques serait de 500 000 à 800 000 kilomètres carrés, principalement en Allemagne de l'Est, Pologne et parties de l'URSS atteintes par les nuages radioactifs. La superficie contaminée par l'armement OTAN serait de 80 000 à 120 000 kilomètres carrés, principalement en Allemagne de l'Est et en Pologne, avec une grande partie du territoire d'Allemagne de l'Est touché par les retombées radioactives.

**Tableau 4** Les vecteurs d'armes nucléaires tactiques

Armes	Pacte de Varsovie		OTAN + France				
	URSS	Pays de l'Est	OTAN	France			
Missiles courte portée 400 kt	Frag 20 à 50 km Sand 180 à 700 km	500 750	200 130	Lance Sargent Pershing 40 à 700 km	400 Pluton 120 km	30	
Artillerie nucléaire 1-2 kt	canon 180 mm 16 km	150	canon 203 mm canon 155 mm 18 et 29 km	200 300 500			
mines 1 kt	nombre inconnu		nb. inconnu				
Missile moyenne portée (1000 km à 5 000 km)	SS4 (1 800 km) (1 Mt)	500			S2 450kt 3 000 km	9	
	SS5 (3 200 km) (1 Mt)	100			S3 1 Mt 4 000 km	9	
	SS20 (4 500 km) (3 têtes 100 kt)	120				18	
Avions 1 500 km Rayon pouvant atteindre l'URSS	TU 16 Badger TU 20 Backfire comportent missiles air-sol à tête nucléaire 160 à 800 km (AS2 - AS5 - AS6) Rayon de 800 à 3 700 km	740 100		F111 US en UK Vulcan D2-GB avions 6 <sup>e</sup> flotte 200 1 000 têtes	68 48	Mirage IV 70 kt	36
	SNLE	sous-marins lance missiles flotte du Nord de la Baltique de la Mer Noire		GB 4 x 16 Polaris 3 (3 têtes) SNLE US détachés	64	SN M20 (1 tête 1 Mt)	80

— Remarque : Ce tableau porte sur les vecteurs des armes nucléaires tactiques. La supériorité OTAN porte sur le nombre des munitions nucléaires (7 000 contre 4 000), (bombes, obus, ogives, grenades ASM).  
— Il manque les avions tactiques délivrant les armes nucléaires sur les champs de bataille. (chiffres extraits de Cahiers Français, n° 100, janvier-avril 1981).

**Prévus pour rééquilibrer**

SS20	1 200 (retrait des SS4 et SS5)	Pershing II	108
Backfire	100 en place en 1981 + 30 par an	GLCM (Cruise)	464
			572

**Tableau 5**  
Arsenal nucléaire en Europe Têtes nucléaires (1977)

Arme	Puissance	Portée	Nombre
artillerie	1-10 kt	16 km	686 (et plusieurs milliers d'obus)
missiles sol-sol tactiques	← 100 kt	720 140km 40 km ≈ 130 km	320 520
	← 10 kt		
	← 10 kt		
	← 50 kt		
mines atomiques (ADM)	quelques kt		
missiles sol-air (SAM)	1,5 kt	1-32km	144
bombes aéroportées	10-200 kt	320-1 800 km	plusieurs milliers

Au total, 7 000 têtes nucléaires, dont 3 000 lancées du sol

**Tableau A :** Arsenal des pays de l'OTAN (Etats-Unis, Canada, Norvège, Danemark, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Italie, Grèce, Turquie, Luxembourg, Grande-Bretagne, Portugal, France).

Armes	Puissance	Portée en km	Nombre	Déploiement
artillerie	1-5 kt	24	100	Europe de l'Est
missiles sol-sol courte portée	20-500 kt	10-800	1 000	1/3 en Europe de l'Est
				en silos dans l'ouest Russie
longue portée	1,5-3 Mt	1 500-3 200	600	
bombes aéroportées	10kt-1 Mt	650-3 200 (en rayon d'attaque)	≈ 2 000	principalement en Europe de l'Est

**Tableau B :** Arsenal des pays du Pacte de Varsovie (URSS, Allemagne de l'Est, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie).

**Tableau 7**  
Objectif potentiel et pertes moyennes (1977)

Pays	Nombre de villes	Population totale	pertes moyennes immédiates de populations en cas d'attaque (en % de population totale des villes)
Allemagne de l'Est	24	2 200 000	30
Tchécoslovaquie	13	2 247 000	30
Pologne	31	5 317 000	30
Hollande	7	2 700 000	50
Belgique	5	1 600 000	50
Allemagne Féd.	30	11 708 000	50
Danemark	4	1 130 000	50
Grande-Bretagne	3	2 500 000	40
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>29 407 000</b>	

Total des pertes immédiates : 12,5 millions.

**Tableau 7 :** Nombre de moyens de communications, de transport et d'installations portuaires considérés comme objectifs potentiels des armes nucléaires tactiques dans le nord de l'Europe (pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie), à l'exclusion de la France et de l'URSS.

res vitaux pour l'Europe, de Hambourg à Gibraltar, et de permettre en plus des frappes nucléaires anti-cités.

L'accélération de la mise en place des bombardiers Backfire (4 500 kilomètres de rayon d'action) renforcerait d'autant une offensive des SS 20.

C'est à cette « nouvelle donne » que les USA tentent de répondre, en mettant en place les Pershing et les Cruise-missiles visant à neutraliser les emplace-

ments des SS 20 et les dépôts nucléaires soviétiques par la conjugaison de fusées très précises et la saturation de leur défense anti-aérienne.

La course aux armements continue donc, accumulant sans cesse sur le territoire européen des armes toujours plus nombreuses, toujours plus destructrices.

**Raymond DENIS**

# Le Congrès de l'UD-CGT du Rhône, après le suicide de Georgette Vacher

UN congrès qui aurait dû se dérouler « normale-ment... » Des rapports d'activité arrivés à la dernière minute et en nombre limité dans les syndicats, bien entendu souvent pas discutés. Dans bien des cas, des délégués désignés par les directions syndicales. Une commission exécutive, un bureau, un secrétariat déjà prévus et listés, qu'il n'y avait plus qu'à entériner.

Et il fallait aussi « faire passer » la démolition de la commission de travail de l'UD sur les femmes salariées, le retrait des responsabilités de Georgette Vacher.

Mais voilà la nouvelle qui tombe le matin même de l'ouverture du Congrès : Georgette s'est suicidée, elle a laissé une lettre adressée à la Commission exécutive de l'UD.

Georgette : 52 ans, membre du PCF, venue de la métallurgie au bureau de l'UD pour animer le secteur féminin.

## Ragots et calomnies

Depuis des mois, son activité était contestée par la direction de l'UD, et les permanents des Métaux menaient l'offensive pour son exclusion du bureau. Ragots, calomnies, menaces se sont succédés. Rien à dire sur l'activité, disait-on, c'est le comportement qui ne va pas. C'est sûr qu'il est difficile pour des hommes qui n'arrivent pas à animer le moindre collectif de travail (jeunes, immigrés...) de condamner ouvertement les activités du seul secteur dynamique, regroupant une trentaine de femmes venues de diverses branches, ayant toutes des responsabilités dans leur syndicat. On essaie bien de marginaliser, d'étouffer l'activité, diviser les camarades : rien n'y fait. Alors on attaque la personne, on fait en sorte qu'elle soit reçue avec méfiance dans les secteurs où sa responsabilité départementale lui permet d'intervenir.

Pire encore : on s'arrange pour que le syndicat Calor (son entreprise d'origine, où elle a dirigé une longue lutte en 1979) ne puisse proposer sa candidature à la future CE issue du Congrès. Les permanents de la métallurgie font distribuer aux syndiqués de Calor un bulletin ordurier : « ... mène une bataille anti-CGT », ou « Georgette Vacher n'a pas participé à l'activité de notre syndicat », telle était permanente à l'UD !, ou « On peut estimer à près de 500 heures de délégation ces derni-



«...le 40<sup>e</sup> congrès ne s'est pas appliqué». Lettre de Georgette aux travailleurs de Calor.

res années qui ont été fait cadeau au patron par le fait que Georgette Vacher ne les ait pas utilisées », (peut-être aurait-il fallu qu'elle les prenne en sus de son travail de permanente ?). Et c'est le refus d'organiser une assemblée de syndiqués pour préparer le Congrès et désigner le ou la candidate(s) à la CE. Une consultation bidon par bulletin individuel est organisée (par correspondance), avec l'impossibilité totale pour les militantes proches de Georgette de voter et de contrôler la régularité des opérations.

Pourquoi un tel acharnement à démolir une militante dévouée depuis vingt ans à la CGT ?

— A travers l'activité du secteur féminin, ce qui était en cause, c'étaient au fond les pratiques, le fonctionnement interne de l'organisation CGT, et dont l'activité du collectif qu'elle animait a été de fait le révélateur : absence de direction collective, sectarisme, refus d'appréhender les réalités nouvelles.

Ceci vaut pour l'UD du Rhône mais pas seulement.

— C'est aussi l'offensive de normalisation menée par Krasucki dans le cadre de la préparation du 41<sup>e</sup> Congrès contre tout ce qui bouge, tous ces nombreux militants qui ont cru à l'ouverture lors du Congrès de Grenoble, et s'étaient totalement investis dans cette tâche. C'est l'offensive contre le journal *Antoinette* et sa directrice Christiane Gilles, c'est le refus d'organiser le débat préparatif au Congrès dans des conditions démocratiques. C'est la mise sur la touche, l'isolement, la suspicion créée autour de responsables comme C. Rogerat, Christiane Gilles, J-L. Moynot.

## La lettre de Georgette

Citons Georgette, dans la lettre qu'elle a écrite aux travailleurs de Calor avant sa mort :

« Si j'ai lutté et pris des responsabilités dans la CGT, c'est parce que la lutte des classes est le seul moyen pour nous de nous en sortir collectivement. C'est parce que je voulais, avec la CGT, rendre aux travailleurs un pouvoir partagé et la possibilité d'exister, de décider d'organiser. C'est tout cela que le 40<sup>e</sup> Congrès avait prévu. Mais le 40<sup>e</sup> Congrès ne s'est pas appliqué. Et tous les responsables qui l'ont pris à la lettre connaissent aujourd'hui les pires difficultés dans la CGT. Certains démissionnent. D'autres sont exclus. J'en fait partie. Mais je suis loin d'être un cas exceptionnel ».

J-L Moynot au CCN des 6, 7 et 8 octobre (in *Le Peuple*) : « L'importance de cette divergence est aggravée par le fait que le retour en arrière a été imposé par des méthodes de direction qui vont à l'encontre de l'ouverture démocratique. Les débats sont devenus très difficiles. Certaines décisions ont été prises en fait en dehors des instances régulières. Certains

d'entre nous ont rencontré la suspicion et des difficultés croissantes pour travailler ».

Quant à Georgette, elle a fait son choix. Lettre à la CE de l'UD : « On ne peut pas tout dire à la CE, disait un jour X. Pour moi, j'ai décidé qu'on pouvait tout dire. Et je ne le regrette pas. Même si cela me conduit à avoir le dos au mur. J'ai essayé de vous redonner votre responsabilité, confisquée de longue date par les permanents... Mais la lutte continue (...) et j'aurai, pour la poursuivre toutes vos vies, toutes les vies de ceux qui n'ont pas d'autres intérêts au cœur que ceux de la classe ouvrière ».

## Le congrès et des questions

Une séance d'ouverture qui tarde à démarrer : des groupes se forment, chuchotent, il est partout question d'une lettre de Georgette à la direction de l'UD. Quant aux permanents, ils paraissent indécis jusqu'au moment où ils décident de réunir la CE sortante pour la lecture de la lettre. Malaise, larmes réelles ou de « crocodile », visages tendus, espionnage systématique des militants connus comme critiques : c'est dans ce climat que Bernard Vivant, dauphin de Georges Churlet au secrétariat de l'UD, prononce enfin le rapport fleuve traditionnel, présentant la CGT comme le moteur essentiel du changement, gommant au passage toutes les difficultés rencontrées dans le département et faisant un tableau optimiste de la stabilisation des effectifs. Il faut croire que la perte de 19 000 adhérents depuis 1977 dans le Rhône, c'est une chose qui ne se dit pas à la tribune d'un Congrès !

Mais il n'évitera pas que les problèmes soient cependant posés dans les interventions : au milieu de la série d'interventions de routine, accordant leur soutien sans réserve au rapport introductif, plusieurs délégués soulèvent les questions :

— quelle application dans les faits du 40<sup>e</sup> Congrès ?

— pourquoi la démocratie dans les discours et pas dans le fonctionnement ?

— pourquoi le sectarisme et l'étiquetage : « gauchistes, réformistes, révisionnistes » ?

— pourquoi le non-renouvellement des cadres et des permanents ?

— que se passe-t-il au bureau confédéral qui a fait que Christiane Gilles et J-L. Moynot démissionnent ?

— qu'est-ce qu'on reproche à Antoinette ?

— comment se prépare le 41<sup>e</sup> Congrès ? Et les tribunes libres dans la presse CGT ?

— crise, chômage, intoxication par les medias ne suffisent pas à expliquer la chute des effectifs.

D'autres soulèvent la question de l'unité d'action indispensable à la mobilisation réelle des travailleurs.

## La lecture de la lettre

Et dans cette première journée revient régulièrement cette question : pourquoi a-t-on retiré à Georgette ses responsabilités ? Une motion du Syndicat des Affaires sociales, adoptée avant l'annonce de la mort de Georgette et lui renouvelant sa confiance est lue également à la tribune.

Les conditions étaient ainsi créées en fin de journée pour qu'une camarade du secteur féminin demande la lecture de la lettre à la CE devant tout le Congrès. Le bureau, désorienté, remet la décision au vote des délégués, qui en décident ainsi majoritairement. La lettre est lue dans un silence absolu, provoquant visiblement le désarroi de nombreux délégués. Georgette, s'adressant aux membres de la CE qui ont voté le retrait de ses responsabilités le 28 septembre (6 voix contre — les militantes du secteur féminin — 4 abstentions) leur demande de réfléchir comment il ont pu accepter un tel procès, comment ils peuvent encore couvrir par leur silence complice « les méthodes de répression patronale, la répression, les intimidations, la division » et accepter de travailler dans des conditions telles qu'ils sont « coupés des réalités et incapables du moindre travail collectif ». Le secrétaire de région prend la parole pour dénoncer dans la lecture de cette lettre « l'exercice d'une pression psychologique » et condamner la tentative de séparer les militants en deux groupes, ceux qui auraient du chagrin et les autres ; « cette action qui n'a aucun précédent est inqualifiable... »

## De nouvelles questions

Les débats, ou plutôt les interventions se poursuivent dans la deuxième journée : d'entrée, une militante de la CE sortante vient témoigner de sa confiance dans la direction départementale et ses permanents. Mais d'autres intervenants posent de nouvelles questions :

— qu'en est-il de la coordination des luttes ? Est-ce qu'il y a des luttes à soutenir et d'autres pas ? Pourquoi ?

— l'importance du travail spécifique vers les diverses catégories : femmes, immigrés, jeunes...

— comment se fait la montée des cadres : par cooptation, ou sur la base d'un réel travail dans son syndicat qui peut ainsi mandater un militant dans les structures ?

— éviter de voir l'ennemi partout et accepter de se remettre en cause.

Interventions certes minoritaires, mais écoutées et déclenchant plusieurs réponses musclées, en particulier de la métallurgie, dont un délégué dénonce les offensives anti-CGT des gauchistes !

Cette deuxième journée du Congrès fait apparaître un certain courant de sympathie (minoritaire lui aussi, mais bien réel) pour les militants qui osaient ainsi aborder les problèmes de front.

## Unanimité brisée

Pour la troisième et dernière journée, il fallait pour la direction du Congrès se ressaisir et provoquer l'événement apte à ressouder les rangs. La métallurgie s'en est chargée : au retour d'une interruption de séance, les congressistes trouvent sur leur table une lettre que Georgette avait adressée aux travailleurs de Calor, et que ses camarades avaient distribuée à l'entrée de l'usine la veille. Le bureau du Congrès explique que c'est bien la preuve d'un complot contre la CGT, attaque de nouveau les gauchistes, et propose au vote des délégués une motion qui indique notamment : « Le Congrès de l'UD des syndicats CGT du Rhône repousse avec mépris l'exploitation partisane du drame personnel que représente la mort de Georgette Vacher », et « Organe dirigeant au plus haut niveau de l'UD, le Congrès considère de son devoir de défendre son organisation contre des méthodes intolérables. Agissant au grand jour et pleinement informé, le Congrès estime de son devoir en tant qu'organisation responsable dans la vie publique de déclarer qu'une enquête devrait être engagée pour faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort de Georgette Vacher ».

Motion, qui dans le trouble ainsi provoqué est votée à la quasi-unanimité (1 voix contre, 8 abstentions).

La dernière mesure sera le discours de clôture de Krasucki, vide sur le fond, mais cherchant par des plaisanteries ouvrières, de la séduction et le rappel de tout ce qui depuis trente ans a fait « la grande CGT » à recoller les morceaux et recréer factice-ment une unanimité réellement brisée.

Mais qu'en sera-t-il par la suite ? Il est bien difficile à l'heure où nous écrivons d'apprécier la poursuite des débats à l'intérieur des syndicats du Rhône, et encore bien plus difficile d'estimer les retombées d'un tel événement dans la CGT fédérale qui amorce la préparation de son 41<sup>e</sup> Congrès.

Correspondant LYON

# Congrès orageux pour l'URP-CFDT

## L'Union Régionale Parisienne des syndicats CFDT vient de tenir son 45<sup>e</sup> congrès. Edmond Maire s'y est fait vertement critiquer mais il ne s'est pas dégagé de perspective alternative.

On n'ira pas jusqu'à dire que le 45<sup>e</sup> congrès de l'Union Régionale Parisienne (URP) de la CFDT s'est préparé dans l'indifférence générale des militants. On notera toutefois que la perspective de sa tenue, les 2, 3 et 4 novembre à la Bourse du Travail de Bobigny, n'a pas soulevé les foules, comme on dit.

L'URP existe-t-elle réellement ? Certains militants n'hésitent pas à employer cette formulation maximaliste pour souligner leur interrogation à propos de cette structure dont le rôle pourtant primordial a souvent été rappelé dans la CFDT. En fait, la CFDT ne se contente pas d'une présence symbolique dans la région parisienne face à la toujours puissante partenaire et rivale CGT. Beaucoup de militants et de syndicats cégétistes ont développé une intense activité et remporté des succès non négligeables dans leur travail, souvent effectué dans de difficiles conditions. On pourrait citer les nettoyeurs du métro, les sans-papiers de la confection, Dufour à Montreuil, et sans doute bien d'autres. Les problèmes principaux ne résident pas, semble-t-il, dans l'activité des syndicats ou l'initiative des militants. Au niveau de l'Ile-de-France, ils semblent devoir être recherchés dans l'absence d'une structuration un tant soit peu efficace de l'organisation. Du point de vue de l'impulsion et de la coordination revendicative mais également — et sans doute surtout — du point de vue de l'élaboration des positions, de la réflexion collective des militants et des syndicats.

## Nombreuses critiques

Le 45<sup>e</sup> Congrès de l'URP se proposait justement de mettre à jour les raisons de cet état de choses et de dégager des perspectives de solutions. Au-delà des inévitables — et bien réels — problèmes de fond. Les critiques étaient nombreuses. Quelquefois partielles ou unilatérales, souvent globales et incisives ; et surtout nombreuses, très nombreuses. De la tribune du Congrès, les militants ont vivement reproché pêle-mêle, le manque de démocratie, la non-prise en compte des points de vue des syndicats, la signature du protocole du 17 juillet sur le temps de travail, la trop grande modération actuelle de la CFDT, les positions et propositions par trop ambiguës depuis le 10 mai, les brusques changements d'attitude dont on ne saisit pas les raisons...

Avec en toile de fond, une contestation non dissimulée de la manière dont la confédération se situe par rapport au gouvernement de gauche. « Qu'y a-t-il de changé depuis le 10 mai pour les travailleurs ? » se sont exclamés plusieurs congressistes. Il est significatif que les interventions les mieux écoutées et les plus applaudies furent celles justement qui, d'une manière ou d'une autre, se situaient sur une position soit de grande vigilance, soit carrément critiques de la politique du pouvoir de gauche. C'était le cas de syndicats comme Interco 95, bâtiment 75 ou Métallurgie 92, ce dernier expliquant la lutte des travailleurs de Renault-Billancourt et ne manquant pas de dénoncer les menaces de Fiterman et leur reprise instantanée par les structures cégétistes.

## Chasse aux coucous ?

D'entrée de jeu, Edmond Maire, qui représentait la confédération, contre-attaquait frontalement, bravant, non sans un certain courage, le vent de fronde d'un congrès agité, que la pâle prestation de J.-P. Bobichon (secrétaire général sortant) n'avait fait qu'attiser. « Les questions discutées ici ne sont pas les vraies questions, vous n'êtes pas en prise sur les vrais problèmes, vos discussions ne partent pas de la pratique syndicale et des problèmes que l'on y rencontre ». Perplexité dans la salle ! Quelqu'un se serait-il trompé de congrès ? Et le secrétaire général de déclencher un véritable tir d'artillerie contre « les groupes d'extrême-gauche (qui) viennent faire dans la CFDT la politique de leur organisation en tentant d'y introduire des analyses élaborées ailleurs ». Pendant un bon quart d'heure, la chasse aux coucous fait rage avec une vigueur comme on n'en avait plus guère vu depuis quelques années dans la CFDT. Puis Edmond Maire en vient au fond de son argumentation : selon lui, il s'est passé quelque chose de capital le 10 Mai. Les vrais problèmes aujourd'hui pour la CFDT seraient de « réaliser dans le domaine du social, ce qui s'est réalisé dans le domaine du politique ». Et de citer des questions fort intéressantes telles que la lutte contre l'éclatement et la division de la classe ouvrière, changer le contenu du travail, changer les relations sociales, œuvrer à l'appropriation progressive du pouvoir par les travailleurs...

Vote sur le rapport d'activité :

Pour	1 030	53 %
Contre	915	47 %
Abst.	466	

## Attention à l'amalgame

Beaucoup de congressistes, s'ils appréciaient de voir mis sur la table des problèmes aussi fondamentaux, auraient cependant aimé que leur secrétaire général ne reste pas muet sur les conditions à partir desquelles il serait possible de progresser réellement sur les questions indiquées. Là semble bien être en effet le nœud des problèmes. D'autant que l'on ne comprend pas toujours très clairement l'articulation qui est faite entre cette vision pertinente des problèmes fondamentaux de notre société et le comportement de la direction confédérale sur un certain nombre de questions immédiates. Les congressistes parisiens n'ont pas manqué de signaler ce décalage à Edmond Maire et celui d'entre eux qui a saisi l'occasion de l'explication confédérale sur la signature du protocole de Juillet sur les 39 heures pour lui reprocher de tenir un discours de Premier Ministre s'est taillé un franc succès.

Par ailleurs, sous-entendre que toute critique formulée s'apparente, d'une manière ou d'une autre, à un certain type d'organisation ancienne, inefficace, source de division, plus apte à brandir le slogan qu'à avancer dans l'analyse concrète, peut relever de la tactique de congrès mais en aucun cas de l'analyse réelle des contradictions en présence. Il y a, c'est un fait qui est apparu nettement à ce 45<sup>e</sup> Congrès de l'URP, une masse de militants qui ne partage pas l'optimisme confédéral au sujet du gouvernement de gauche et des possibilités qu'il ouvre mais qui — par expérience ou par compréhension plus profonde — ne se reconnaît pas (ou plus) dans les « propositions » de l'opposition de type ancien. Cette opposition d'ailleurs ne semble devoir son reste d'influence qu'à l'absence d'une autre perspective large, prenant à bras-le-corps les questions fondamentales déjà citées mais décrivant en même temps les moyens pour les faire réellement avancer.

Gérard PRIVAT

# Vitry, après le procès du meurtrier du jeune du jeune Kader

## La logique de l'exclusion...

**P**ROCES de société ? Procès de l'auto-défense ?... La justice aux yeux bandés a sans doute perdu de vue qu'il s'agissait avant tout du procès du meurtre d'un jeune Algérien et que des centaines de milliers de familles arabes, que des centaines de milliers d'autres jeunes semblables à Kader attendaient — sans trop y croire — autre chose que des banalités et des généralités sur les grands ensembles. Autre chose qu'une sanction dérisoire — surtout si on la rapporte aux peines purgées par les jeunes immigrés pour des délits mineurs : cinq ans de prison avec sursis pour les époux Bellet reconnus tous les deux coupables de l'assassinat de Kader Laireche, quinze ans. Michel Bellet comparait comme prévenu libre, il avait été relâché après deux mois et seize jours de prison préventive, et ce malgré l'opposition du juge d'instruction chargé de l'affaire.

### Les faits

Les faits sont connus et reconnus. Le samedi 16 février 1980, Michel Bellet, gardien de l'allée Jean Couzy de la cité des Montagnards, est appelé à 10 heures du soir par un couple de locataires dérangés par le bruit que font huit jeunes de la cité dans la « cage » d'escalier. Cris, injures... Banalité quotidienne.

Ce soir, comme beaucoup de soirs à Cousy, M. Bellet fait une première ronde. Il revient à sa loge, sa femme excédée lui tend une 22 long rifle, « trouvée » dans une cave, mais qu'il se préparait à équiper d'une lunette... Bellet est à trente mètres de l'escalier 8. Rien ni personne ne le menace. Il est tout à fait lucide. Il ajuste et tire. La balle touche Kader à la tempe.

« J'ai tiré dans le tas et j'en ai eu un », dira M. Bellet dans sa déposition le soir même. Langage de chasseur, relèvera M<sup>e</sup> Oussedik, un des deux avocats de la partie civile avec M<sup>e</sup> Pelletier. « On tire impunément sur des lapins, va-t-on tirer impunément sur des enfants d'immigrés ? » Telle était la vraie question posée aux jurés de Créteil...

### Le procès des jeunes...

Pourtant, l'avocat général a cru bon de transformer son réquisitoire en plaidoirie de défense. Après des généralités sur ces cités qui produisent le crime,



Le déroulement du procès, la discrétion des médias ont laissé un goût amer chez tous ceux pour qui le combat antiraciste a un sens.

après un coup de chapeau au rapport Peyrefitte sur la violence, il s'est longuement attardé sur ce groupe de jeunes bien connus de tous et responsables dans la cité de « ce sentiment trouble, diffus qu'on appelle l'insécurité ». Procédé grossier mais souvent utilisé. Le procès des violeurs s'est souvent transformé en procès

des violées.

Dans cette affaire transparente qui a coûté la vie à Kader, adolescent timide et réservé, le procureur a commencé par le procès des jeunes de Cousy. A travers la lecture des registres de l'office d'HLM, page après page,

il a dénoncé les copains de la victime, les accusant nommément — d'après le seul témoignage des gardiens — des incidents mineurs qui font la vie des grands ensembles, bris de glace, altercations... Longue énumération qui visait à saper le témoignage des jeunes de la cité, déjà souvent désarçonnés par les

questions du Président.

### Ils attendaient autre chose...

Ces jeunes de Cousy, très nombreux dans la salle, atten-

daient autre chose. Ils attendaient au moins qu'on dénonce fermement ce racisme quotidien qu'ils vivent — mal — depuis toujours, d'autant plus intolérable qu'ils ont toujours vécu ici et qu'ils estiment avoir autant de droits que n'importe quel autre jeune né en France.

Ils attendaient qu'on les regarde pour ce qu'ils sont. Des enfants d'ouvriers, usés, surexploités et à qui on a toujours imposé de se taire. « *Parce qu'ils ne sont pas chez eux...* », « *parce que s'ils ne sont pas contents, il n'ont qu'à rentrer chez eux...* ».

Ils attendaient un acte de justice. Pas grand chose. Un signe. Un signe qui leur fasse comprendre qu'ils ont droit à la même justice que les autres. Que cette cour qui aime à se prendre au sérieux, devant qui il faut s'asseoir ou se lever, que cette cour les reconnaisse pour ce qu'ils sont. Rien que pour ce qu'ils sont.

### Des jeunes ou des fauves ?

Or, tout ce procès n'a fait que renforcer leur sentiment d'exclusion.

Ridicules menaces de faire évacuer la salle, lorsque l'avocat de la défense, se laissant emporter par son élan oratoire s'exclamait : « *Dans cette affaire, il y a trois victimes* ». (Kader et les époux Bellet). Comment accepter sans murmurer qu'on banalise à ce point la mort d'un copain ! Certes, les Bellet sont de pauvres gens, dépassés par les événements, excédés par le bruit, la succession des multiples petits événements de la vie quotidienne de la cité qui finissent par la rendre insupportable à certains, de pauvres gens qui

*Le procès de Vitry : celui des jeunes plus globalement.*



...APRES YAZID (21 ANS) A STRASBOURG  
ABDELKADER (17 ANS) A VALENTON

## KADER, 16 ANS, EST ASSASSINE A VITRY



FAISONS TOUTE LA VERITE  
POUR AGIR ENSEMBLE  
DANS NOS CITES

LES JEUNES DE LA CITE DES MONTAGNARDS

ont cru jouer aux « justiciers »... Mais, ils étaient là, bien portants, dans leur box, et le soir du procès, ils sont rentrés chez eux. Peut-être ont-ils allumé la télé, pour voir si on parlait du procès ?

Ridicule énervement des forces de l'ordre ! « *On a appris à*

*Bellet à être un gardien de zoo, avait dit M<sup>e</sup> Oussedik, le gardien de jeunes immigrés, violents et dangereux...* » C'est cette même logique qui a poussé Madame le Commissaire de Créteil à placer ses hommes en tenue et en civil, dans les allées de la salle de justice, bien ostensiblement, au moment du verdict. Et après l'annonce du verdict, au moment où plus des deux tiers de la salle se sont levés pour marquer leur désapprobation, au moment où les jeunes ont manifesté par quelques cris leur désaccord, c'est cette même logique qui a poussé les forces de l'ordre à intervenir brutalement. Comportement de gardiens de zoo, inquiets devant des fauves. Une jeune femme, Présidente de l'Association de Solidarité Français-Immigrés de Vitry a été malmenée parce qu'elle tentait d'empêcher l'interpellation d'un jeune qu'elle connaissait bien et qui n'avait rien fait, mais qui n'avait pas couru. Jetée par trois policiers dans les escaliers, il a fallu la conduire de toute urgence à l'hôpital Mondor avec plusieurs hématomes.

La brutalité de l'intervention policière a produit la réponse des jeunes. Des pierres ont volé dans les vitrines du Palais de Justice. Des pierres, pas des boulons, comme l'ont crié sur place les policiers. Les jeunes n'avaient pas de boulons, parce qu'ils n'avaient pas prévu d'intervenir. Réaction de colère, réaction de dépit, contre une cour de béton qui ne les avait pas écoutés. C'était visible pour

n'importe quel observateur. Sauf pour ceux qui ne veulent voir en eux que des furieux et des enragés. Furieux et enragés de naissance, sans doute. Parce qu'ils sont arabes peut-être...

### Pas grand chose de changé au Royaume de la Police...

Ce que j'ai vu au commissariat de Créteil, le soir même — six jeunes ont été interpellés — m'a rappelé qu'il n'y avait pas grand chose de changé au Royaume de la Police. Autoritarisme, arbitraire, attitude raciste... Peut-être un peu plus d'énervement pour certains parce qu'on permet à des jeunes immigrés de parler à la télévision. Il semble que les *Dossiers de l'Ecran* qui ont suivi la projection du film « *Dupont-la-Joie* » aient eu un certain impact dans la police. « *Y en a qui regardent trop la télé...* », me suis-je entendu répondre à plusieurs reprises...

### Quels changements pour les copains de Kader ?

Le déroulement du procès, l'indifférence du grand public, la discrétion des media ont laissé un goût amer, ici à Vitry, chez les copains de Kader et chez tous ceux pour qui le combat anti-raciste a un sens.

Le verdict est reçu comme une double légitimation, légitimation du crime raciste et du crime anti-jeunes, puisque c'est cette double haine qui a tué Kader.

Les événements qui ont suivi ces derniers jours, après le procès, montrent que peu de gens veulent prendre en compte l'assassinat d'un jeune et rechercher les solutions qui s'imposent. Certains au contraire cherchent à faire monter la tension.

A preuve... Jeudi 29, deux jours après le verdict, des jeunes du lycée Jean Macé avec l'Atelier-Cinéma, mènent une enquête sur la ville. Objectif : prendre une photographie de l'opinion publique. Deux lycéens qui veulent interroger le boulanger de Cousy sont enfermés dans le magasin. La police intervient. Deux autres jeunes de Cousy sont embarqués eux aussi. Avec l'intervention (immédiatement) au Commissariat, en tant que professeur et responsable de l'Atelier, l'affaire aurait dû se terminer là. La vérification d'identité dure 3 heures. Une enquête est ouverte par le procureur pour « *menaces de mort à l'encontre du boulanger* ». Les policiers de Vitry ont compris à leur manière le changement ! Le soir sur le quartier, la tension monte, altercation dans la boulangerie et enchaînement des provocations et de la violence.

Qui a intérêt à faire monter la tension sur le quartier ? Qui cherche à entraîner les jeunes de Cousy dans des actions qui les couperaient de la population ?

Qui cherche à creuser le fossé et à les exclure, tous les jours un peu plus ?

Certains parlent d'organiser des milices. Un commerçant a sorti son arme et a fait courir les jeunes. Plus grave, à la limite d'Ivry et de Vitry, Cité Amédée Huon, le samedi 31 octobre, un jeune immigré a été agressé par un groupe d'une dizaine d'hommes, sans doute à cause du vol d'une mobylette. Le mercredi suivant, nouvelle agression, mais le groupe est plus nombreux, des adultes pour la plupart venus là en voiture. Venus pour une ratonnade. Les immigrés de la cité descendent. La police intervient. Les autres s'enfuient, menaçant de revenir.

### A la recherche d'une identité culturelle...

Inquiétante escalade. Le racisme a fait des dégâts en profondeur dans notre population. Latent, anodin parfois, il peut rapidement se déchaîner en haine violente.

Or si le procès du meurtre de Kader pose un problème de société, c'est bien celui-là me semble-t-il... Comment une société façonnée dans la peur de l'autre, surtout s'il est arabe, nourrie dans l'intolérance pour ces anciens colonisés dont on a voulu nier les cultures, comment cette société (à transformer mais encore présente) va-t-elle accepter leurs enfants arrivés à l'âge d'homme. Non pas les intégrer. Cette intégration forcée, plus simple à réaliser pour les immigrés européens plus isolés, n'est même pas possible. La politique suivie jusqu'à présent a produit des rassemblements de population maghrébine (rien à voir avec des ghettos !). Les jeunes en contradiction avec leur culture d'origine, avec leur propre famille, n'acceptent pas davantage les standards dominants. A la recherche de leur propre identité — ce qui sans doute explique pour bonne part leur déstabilisation sociale — ils sont en droit d'attendre une écoute de ce monde des adultes qu'ils vivent comme tous les jeunes — et encore plus que les autres — de manière conflictuelle.

Si certains Mohamed veulent devenir des Jimmy — tristes précipités des feuilletons américains de second ou troisième ordre — comment s'en étonner ? L'étonnant, c'est qu'ils soient si peu nombreux à tomber dans le panneau. Pour la grande majorité des jeunes maghrébins, la question est de faire leur place spécifique, ici, avec leur peau mate, leurs cheveux frisés, avec leur envie de quelque chose de neuf.

Il faut dire que ce qui vient de se passer cette semaine, loin de reconnaître leur démarche, n'a fait que renforcer toujours plus leur sentiment d'exclusion.

Le changement se reconnaît aussi dans la façon de prendre en compte ce quotidien-là.

René RODRIGUEZ

# « Sécurité et Liberté » : la fin d'une loi scélérate

**P**ROBABLEMENT en janvier prochain, la loi Peyrefitte, dite « Sécurité et liberté », devrait être pour l'essentiel abrogée. C'est ce qui ressort de l'avant-projet d'abrogation et de révision de cette loi, présenté à la presse par le Professeur Léauté. Ces dispositions s'insèrent dans un ensemble plus vaste, comportant une réforme du Code Pénal et du Code de procédure pénale, et qui tend à débarrasser la loi des atteintes aux libertés perpétrées tout au long de ces dernières années par le pouvoir de la droite. Si les modifications d'ensemble sont encore au niveau de l'étude, l'avant-projet d'abrogation de la loi Peyrefitte, base d'un projet de loi qui sera prochainement déposé à l'Assemblée, donne une idée assez précise des intentions gouvernementales en la matière.

## « Hautement crapuleux »

Il est significatif à cet égard que les membres de la commission Léauté proposent une abrogation pure et simple de l'article premier de la loi Peyrefitte, qui en exprime la philosophie générale. Cette loi se présentait comme destinée à lutter avant tout contre « les atteintes par la violence aux personnes et aux biens ». La commission Léauté, revenant en cela à la tradition juridique française, refuse la distinction ainsi faite entre délinquance violente et non-violente, estimant, selon le mot de son président, que des faits « hautement immoraux et hautement crapuleux » peuvent être commis sans violence, comme c'est le cas fréquemment pour les escroqueries et fraudes diverses.

La commission est donc partie de trois considérations essentielles : soumettre toutes les infractions, violentes ou non, aux mêmes règles de procédure pénale, supprimant ainsi ce droit spécial institué pour les infractions de caractère violent ; abroger les dispositions de la loi Peyrefitte qui limitaient considérablement la liberté des juges, tant en matière d'octroi du sursis qu'en ce qui concerne l'application des peines ; enfin, renouer avec la tradition humaniste de la conception de la peine, considérée comme préparant la réinsertion du condamné, à l'inverse des conceptions d'un Peyrefitte qui parlait avec mépris du « fantasme de la réhabilitation ».

Ce qui aboutit à une réforme assez totale de la loi Sécurité et liberté. Seul se trouve intégralement conservé le titre 3 de la loi Peyrefitte, qui concerne l'indemnisation des victimes. La plupart des autres dispositions de la loi

Peyrefitte se trouvent considérablement modifiées. C'est le cas pour la définition même des infractions visées par Peyrefitte : seraient ainsi abrogées les dispositions créant les infractions d'association de malfaiteurs ou de menaces, qui étaient rédigées en des termes suffisamment vagues pour qu'il puisse en être fait une application arbitraire. Sont conservées en revanche les dispositions de la loi Peyrefitte qui concernent la banqueroute frauduleuse, l'extorsion de fonds et le proxénétisme, ainsi que la confiscation à titre de peine.

## « Vos papiers ! », c'est fini

Les dispositions du titre 2 de la loi Peyrefitte (concernant la procédure pénale) sont abrogées pour la quasi-totalité. Notons, fait hautement symbolique, que sera supprimée la disposition permettant à la police de procéder à des contrôles d'identité : ceux-ci ne seront plus légaux qu'en cas de flagrant délit. L'ensemble des autres dispositions vise à garantir les droits de la défense et à renforcer le rôle des magistrats du siège par rapport à ceux du Parquet ; l'accusation voit donc ses droits se restreindre.

C'est ainsi que, dès le début de la procédure, la garde à vue de 72 h, permise par la loi Peyrefitte pour les infractions « violentes », est supprimée et ramenée au droit commun (24 h renouvelables une fois). Seul subsiste de la loi Peyrefitte le contrôle médical pendant la garde à vue. La procédure de saisine directe saute Peyrefitte, héritage du tristement célèbre « flagrant délit », est totalement refondue. Deux procédures sont possibles à l'issue de la garde à vue. La personne est présentée au Parquet. Celui-ci ne procède pas à son audition, mais doit lui notifier qu'elle a dès lors le droit de choisir un avocat ou d'en faire commettre un d'office. Le Parquet doit alors prévenir immédiatement l'avocat (ou le bâtonnier pour une commission d'office). L'avocat peut donc intervenir dès le début de la procédure.

Si la peine encourue est inférieure à deux ans, la détention provisoire n'est pas possible. Un procès-verbal de convocation au tribunal est remis à l'accusé qui comparaît en prévenu libre (éventuellement sous contrôle judiciaire) dans un délai de dix jours au moins et de deux mois au plus, ce qui lui permet de préparer sa défense.

Si la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans et inférieure à cinq ans (1), la procédure est proche du principe

britannique de l'habeas corpus. Un magistrat du siège, le juge de comparution, peut décerner un mandat de dépôt après avoir entendu l'accusé et son avocat. Le prévenu est dans ce cas présenté le jour même, ou le premier jour ouvrable suivant, devant le tribunal. Innovation de taille, il n'est immédiatement jugé que s'il y consent. Sinon, il est jugé cinq jours après au plus tôt et trente jours au plus tard. Le tribunal peut décider la mise en liberté ou ordonner un supplément d'information. Toutefois s'il prononce une peine d'emprisonnement ferme, elle devient exécutoire même si le condamné fait appel.

des courtes peines, qui mettent les délinquants mineurs au contact de truands chevronnés, d'où un fort taux de récidive.

D'autres mesures complètent ce dispositif, comme celle qui porte les délits d'audience devant l'ordre des avocats (ceux-ci étaient soumis jusqu'alors au tribunal, qui pouvait décider sur-le-champ d'exclure pendant 48 h un avocat de l'audience).

Au niveau de l'application des peines, il est envisagé de créer un tribunal à cet effet. A l'heure actuelle, les mesures d'application sont prises par une commission qui doit statuer à l'unanimité de ses membres, ce qui donne un droit de veto au procureur et

fois, certaines dispositions de la loi Peyrefitte vont demeurer, celles qui concernent le droit du vol et les coups et blessures volontaires par exemple. Les membres de la commission ne prévoient pas de modifier dès maintenant ces articles, en s'appuyant sur le fait qu'ils seront modifiés plus tard, dans le cadre d'une réforme d'ensemble du Code pénal. Cette réforme ne devant venir en discussion qu'à l'automne prochain, certaines dispositions de la loi Peyrefitte vont donc rester applicables pendant encore un moment.

Un autre problème de taille se trouve soulevé par l'application qui sera faite des nouvelles



## Prisons : n'en jetez plus !

Tout cet ensemble vise donc à remédier à l'une des causes de la surpopulation pénale, la multiplication des détentions préventives dont beaucoup se concluent par une peine inférieure au temps effectivement passé en détention. Dans le même esprit, est envisagé un recours accru aux peines dites de substitution, qui permettent de remplacer les courtes peines d'emprisonnement par d'autres mesures (comme la suspension du permis de conduire ou la confiscation d'un véhicule). Il s'agit de remédier à l'effet criminogène bien connu

au directeur de l'établissement pénitentiaire. La décision appartient donc à des magistrats du siège.

Enfin, d'autres mesures sont envisagées, qui ne sont pas encore codifiées précisément. C'est le cas de l'instauration d'une cour d'appel auprès des cours d'assises ; ainsi serait-il mis fin à cette distinction choquante qui rend actuellement les décisions de cour d'assises non susceptibles d'appel. La loi anticasseurs sera abrogée. Le secret de l'instruction pourrait être partiellement remis en cause.

Ces dispositions, comme on le voit, vont toutes dans le sens d'un plus grand respect des droits de la défense, c'est-à-dire des libertés en général. Toute-

dispositions au niveau des tribunaux. Le renforcement du rôle des magistrats du siège, principe en lui-même démocratique, pourrait paradoxalement inciter ce corps conservateur à ne guère tenir compte des principes qui animent le projet gouvernemental. Un problème dont la solution n'est possible que sur le long terme, par un changement profond du recrutement des magistrats.

François NOLET

(1) Si la peine encourue est supérieure à cinq ans, il y a obligatoirement instruction, comme précédemment.

## SUITE DE LA PAGE 16

impact, en augmentant le coût du crédit en France (pour éviter les fuites de capitaux) et en réduisant les exportations ne pourrait avoir qu'un effet déprimant sur la croissance en France. De même, les prévisions de croissance en RFA (qui absorbe 30 % des exportations françaises) sont revues en baisse (de 2,5 % à 1 ou 2 % maximum) ; seul le « front » pétrolier resterait calme, en l'état actuel des choses. La poursuite des exportations au rythme de 5 % par an en volume apparaît donc optimiste.

Enfin, en France même, certaines hypothèses pèsent sur les objectifs gouvernementaux :

- La baisse du rythme d'inflation, condition de la compétitivité de l'économie française et donc de la croissance, suppose que le gouvernement réussisse à passer des contrats de modération avec les commerçants, à définir une politique des prix, qu'il réussisse également à faire accepter une « politique des revenus », enfin, que le déficit budgétaire soit financé par l'emprunt et non la planche à billets.

- La consommation des ménages, dont le rythme de croissance restera positif, risque de pâtir de la majoration des cotisations sociales.

- Face à une croissance ralentie des partenaires commerciaux, la poursuite d'une croissance plus rapide en France peut se traduire par une aggravation du déficit extérieur... qui se répercutera sur le franc, sur l'inflation... etc. et pèsera sur la croissance.

### La grève de l'investissement

Mais le gros point d'inquiétude



pour le gouvernement reste les réactions patronales. En effet, la politique du PS fait de la relance de la consommation, grâce à l'élargissement, provisoire, du marché intérieur, le préalable à la reprise de l'investissement, qui doit, à son tour, permettre le développement de l'économie française face à ses concurrents. Toute la politique gouvernementale tient, derrière le terme de « reconquête du marché intérieur », à cela : restaurer la compétitivité de l'industrie française qui se détériore depuis 10 ans et de plus en plus rapidement depuis le début de l'année 1980. En 10 ans, l'industrie française a perdu 15 % du marché intérieur au profit des producteurs étrangers. La relance de la consommation, en élargissant les débouchés de l'industrie, doit en stimuler l'investissement et permettre d'en

restaurer la compétitivité puisque l'existence d'un marché intérieur large est la condition d'une industrie nationale puissante...

Or, aucune reprise ne se manifeste dans ce domaine, ce qui risque, à court terme, d'entraîner le ralentissement de la reprise générale, et à plus long terme de compromettre la politique suivie par le gouvernement Mauroy.

Car, on le sait, malgré son importance, le secteur public, même élargi (il représentera au moins 50 % de l'investissement global) ne sera pas suffisant pour revitaliser le tissu industriel français... tout au plus devra-t-il jouer un rôle d'entraînement grâce à la présence de groupes nationalisés dans les industries d'avenir...

C'est, en tout cas, l'avis du plan intérimaire, avis que P. Mauroy semble partager puis-

que, dans son « Tour de France contre le chômage », les principaux destinataires de ses discours organisés autour du thème « gouvernement-patronat, solidarité... » dans la lutte contre le chômage sont les patrons. De même J. Delors, multiplie les déclarations à leur égard, leur demandant de relancer l'investissement ; Rocard, quant à lui, fidèle à son image, insiste sur les difficultés des patrons et les charges qui pèsent sur les entreprises.

Et pourtant, les patrons ne répondent pas à l'appel. Certes, on ne peut pas dire qu'ils font du zèle, les négociations sur la réduction du temps de travail, la « fermeté » dont ils font preuve lors des conflits sociaux, en témoignent abondamment, mais d'autres facteurs concourent à cette attitude d'attentisme.

En premier lieu, la situation de

nombre de PME s'est détériorée depuis 1980, et d'autre part, la reprise ne semble pas suffisamment assurée pour modifier leur comportement.

Mais, surtout, il apparaît que les patrons sont quelque peu désorientés par la façon dont le PS mène sa politique. N'est-ce pas G. Chavanes, patron de Leroy-Somer qui déclarait que les chefs d'entreprise sont « débousolés » ? Le gouvernement peut-il attendre des patrons avant tout préoccupés de la survie de leur entreprise et de réaliser le profit maximum, qu'ils relancent l'investissement et embauchent alors que le gouvernement lui-même nationalise cinq groupes industriels, 36 banques et deux compagnies financières sans même définir, en positif, au-delà de généralités très vagues, quelle politique industrielle il compte suivre ?

Hostiles par nature à la nationalisation, les patrons ne peuvent qu'être « troublés » par cette démarche et demander des gages... On peut donc douter de l'efficacité du Tour de France engagé par P. Mauroy.

Alors, la relance va-t-elle finir en « eau de boudin » ? Il est encore un peu tôt pour le dire et les résultats d'octobre sont attendus avec impatience par les experts qui pensent pouvoir y déceler les possibles inflexions de l'activité économique des mois à venir.

En tout état de cause plus que celle de l'avenir de cette relance conjoncturelle, se pose la question de la capacité du PS à s'en saisir pour mettre en œuvre les transformations structurelles qui sont à la base de son projet... Or, en l'état actuel des choses, le flou demeure important.

Louis FOURNEL

A ce jour, près de 2 000 signatures sont venues s'apposer au bas d'une pétition dénonçant l'exclusion d'Henri Fiszbin et de ses amis, et réclamant leur participation de plein droit aux débats du 24<sup>e</sup> Congrès. Au-delà du nombre des signataires, la présence parmi eux de membres de comités fédéraux, d'élus, d'anciens collaborateurs du Comité central (et quelques-uns encore en place), de responsables de cellules, etc. donne une idée de l'ampleur du courant ainsi constitué. D'autres signes l'attestent : « Rencontres Communistes Hebdo » est actuellement diffusé à plusieurs milliers d'abonnés, et les quelques réunions parisiennes organisées par « RCH » ont régulièrement fait salle pleine. Quel que soit par ailleurs le (ou les) questionnaire(s) politique(s) dont est porteur « RCH », on est en droit de penser que se forme ainsi, pour la première fois depuis 1978, une solide structure de contestation interne de la ligne du PCF. La direction ne s'y est pas trompée, qui multiplie attaques et menaces.

Samedi 14 novembre, « Rencontres Communistes Hebdo » organise un colloque sur « le centralisme démocratique » qui

## L'Histoire récente du PCF

### Un débat de Rencontres Communistes Hebdo

fait suite à une réunion-débat sur « L'histoire récente du PCF ». Participait à cette dernière réunion un certain nombre de ceux qui ont contribué à cette histoire récente : Henri Fiszbin et François Hincker, anciens membres du Comité central, mais aussi plusieurs membres de l'ancienne direction parisienne (Eddy Kenig, Françoise Durand, Jean Gager, etc.), des journalistes de feu *France Nouvelle*, des anciens collaborateurs du Comité central ou même du secrétariat de Marchais, et de nombreux cadres de sections ou de cellules, pas seulement parisiens. Y participait également Georges Lavau, qui n'est pas communiste mais qui a publié au début de l'année un livre très solide, « *A quoi sert le PCF ?* », auquel beaucoup de militants se réfèrent. La richesse de l'expérience des intervenants a ainsi pu permettre de mieux éclaircir certaines questions de l'histoire récente, qui pour n'être pas décisives, n'en sont pas

moins importantes. On sait maintenant que le fameux « chiffrage du Programme Commun », en mai 1977, n'en est pas resté à de rigoureux calculs économiques et a été artificiellement « gonflé » dans l'espoir de mettre en porte-à-faux Mitterrand à la veille de son débat télévisé avec Barre. Un des experts ayant pratiqué ce chiffrage l'a dit. Il en est ressorti, avis partagé par presque tous les participants, que si le PCF ne désirait pas forcément rompre l'union, il a en tout cas cherché à lier le PS dans un accord maximum, n'ayant rien à voir avec celui de 1972, puisqu'il sentait le rapport de force lui échapper. Mais l'histoire récente du PCF — nécessaire à comprendre en ce qu'elle éclaire la situation d'aujourd'hui — peut-elle se réduire au « virage » de 1977 ? Pour certains, il y a eu effectivement tournant dans les années soixante et le début des années soixante-dix, avant que la tendance ne se retourne. Pour

d'autres, c'est à 1956 qu'il faut remonter, puisque c'est bien à partir de ce moment-là qu'un décalage s'est opéré entre réalités sociales et politique du PCF. Pour d'autres enfin, le problème est plus vaste et plus profond encore, et seule une histoire de la lutte des classes en France, avec la place qu'y a prise le PCF à chaque période, permettrait de mettre en lumière des caractéristiques politiques et culturelles encore à l'œuvre aujourd'hui.

A partir de là, deux modes d'analyse de l'histoire récente du PCF se sont fait jour, avec des points de recoupements. On peut ainsi juger du passé du PCF à l'aune de sa politique unitaire et par conséquent de ses rapports au PS. Cette politique a-t-elle bien été menée, de manière constante et réfléchie ou au contraire les phases d'opportunisme n'ont-elles pas alterné avec des phases de sectarisme outrancier ? Quelle part ont les hommes dans ces évolutions ?

Faut-il considérer, c'est par exemple l'opinion de François Hincker, que le PCF a failli dans sa tâche de construire l'hégémonie de la classe ouvrière, dont il est le représentant — sur d'autres couches populaires, dont le PS serait pour partie l'émanation ?

A cette problématique en termes de politique unitaire s'est mêlée une autre, plus attachée à l'objet propre du PCF. Le PCF peut-il, par exemple, s'ancrer sur les aspirations nouvelles qui émergent, ou en est-il incapable, dans toutes les périodes, de par ses structures, sa problématique, ses racines culturelles ? N'est-ce pas les conceptions mêmes du Parti Communiste, qui ont prévalu en 1920, qu'il faut remettre en cause ? Comment rendre compte des virages continus de la direction dans le même temps où existe de fait une permanence de gestion et de comportements, dans les municipalités par exemple ?

Autant de questions qui furent posées et qui méritent, il y eut bien sûr accord là-dessus, une réflexion prolongée.

Nicolas DUVALLOIS

Pour le Socialisme - 15

# La relance : feu de paille ou hirondelle annonçant le changement ?

LES conditions de la reprise sont réunies. Tout au plus existe-t-il, comme ces brouillards matinaux qui peinent à se dissiper, une ombre de morosité héritée de ces dernières années » car « l'inflation n'a marqué aucune accélération par rapport à la tendance du début de l'année... (même si « elle demeure excessive »)... « le franc et l'évolution de la masse monétaire ont été contrôlés »... « les circuits d'épargne fonctionnent bien et le déficit de notre balance des paiements demeure... en 1981, dans des limites raisonnables... ». Aussi, « il n'y a plus de raisons d'hésiter » à s'engager sur la voie de la relance. Cette déclaration de P. Mauroy lors de l'étape limousine de son Tour de France contre le chômage, fait suite à de nombreuses autres déclarations de J. Delors, qui, depuis quelques jours, insiste sur l'existence de la relance.

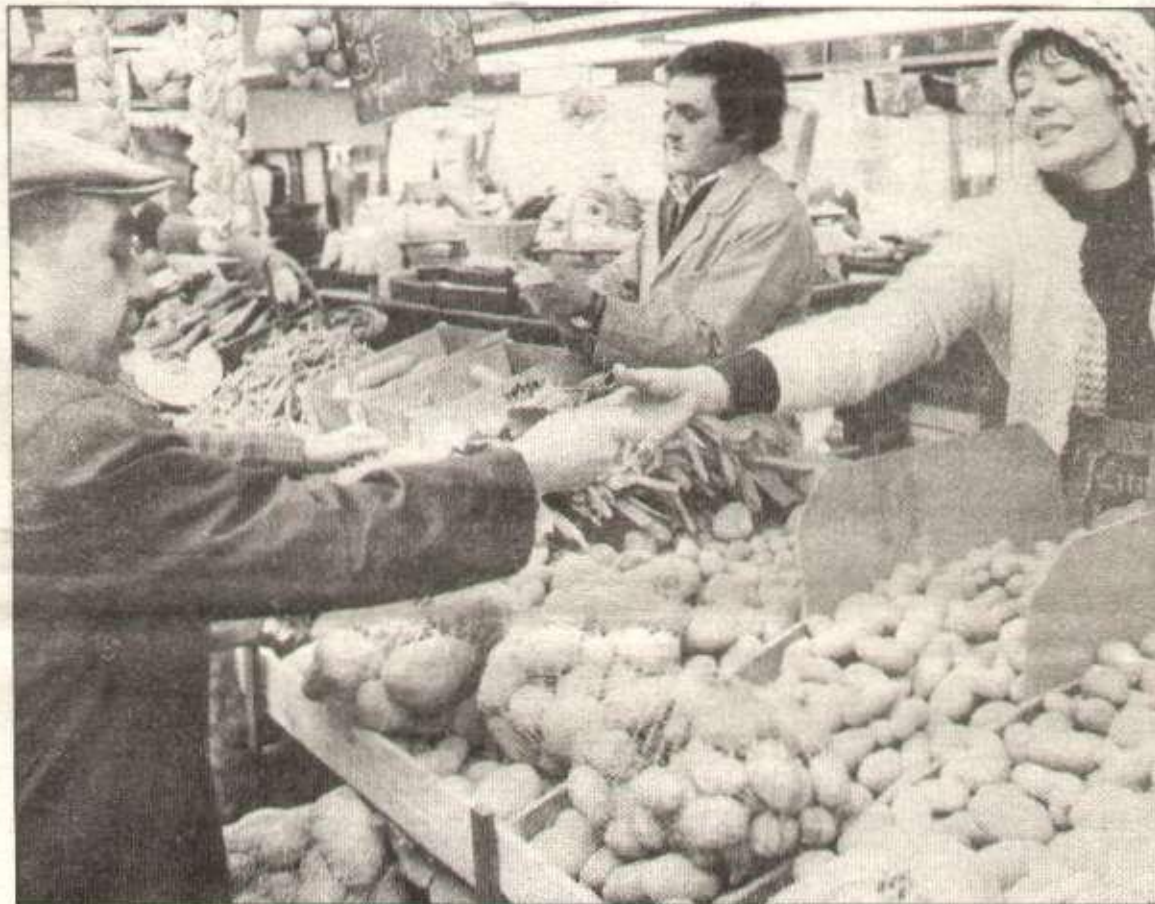
Alors, qu'en est-il de cette relance ? S'agit-il d'un *satisfacit* accordé par le gouvernement à sa propre politique ? Le gouvernement pratique-t-il la méthode Coué, cherchant à se persuader de l'existence du « *changement* » en matière économique alors que celui-ci se ferait particulièrement discret ?

Au contraire, cette relance est-elle réelle et, dans ce cas faut-il voir dans ce discours l'affirmation d'une revanche bruyante sur l'ancien gouvernement prônant l'austérité ?

De fait, si les signes d'une reprise modérée sont visibles, le gouvernement a d'autres préoccupations que celle de polémique avec son prédécesseur. En effet, l'existence d'un rythme de croissance élevé (pour une période de crise) est une des conditions de la réussite du programme socialiste de sortie de crise. Or, la relance perceptible depuis la rentrée est limitée, fragile, soumise à de nombreux aléas... et ne peut, en l'état actuel des choses, servir de fondation solide aux réformes de structure qui doivent engager la France sur la voie d'une croissance différente.

## Une reprise timide...

Alors que pour toute l'année 1981, le taux de croissance de l'économie ne serait que de 0,5%, les dernières enquêtes de conjoncture font état en septembre d'une nette progression



La baisse du rythme d'inflation suppose beaucoup de conditions.

en volume des ventes du commerce de détail (+ 2% en un mois), surtout sensible dans le secteur de l'habillement et les biens d'équipement du logement. Cette reprise de la consommation est le résultat d'une progression de 6% en rythme annuel du revenu disponible brut des ménages, dont les bénéficiaires sont les « entrepreneurs individuels » (artisans, commerçants en tout genre), les agriculteurs, et les bénéficiaires de prestations sociales. S'agissant des salariés dans leur ensemble, la hausse de leur pouvoir d'achat est limitée, malgré l'augmentation du SMIC (+ 21% en un an) et la suppression en février 1981 du point supplémentaire de cotisation de sécurité sociale institué 18 mois plus tôt. Aucun « dérapage » de salaires n'a donc eu lieu et la relance de la consommation n'est, en rien, imputable à la satisfaction de revendications salariales...

Cette reprise de la consommation a ainsi permis une relance de la production industrielle (hors BTP) de 1,6% en septembre dont la principale bénéficiaire est l'industrie de biens de consommation, et dans une moindre mesure, les industries

de biens intermédiaires (semi-produits). Au contraire, les industries de biens d'équipement restent totalement en dehors de ce mouvement de reprise...

Certes, la dévaluation du franc a entretenu la reprise des exportations ; mais en septembre, leur montant (49,9 milliards de francs) est inférieur à celui enregistré en août (53,2 milliards), pour une augmentation annuelle de 22%.

## ...aux effets limités...

L'impact sur le chômage de cette reprise de la consommation apparaît aussi très limité. Le cap des 2 millions de chômeurs, seuil au-delà duquel la politique de Mauroy devait commencer à faire sentir ses effets, est franchi... Certes, le rythme d'augmentation du nombre des chômeurs se ralentit, et leur nombre a même diminué d'août à septembre, en chiffres corrigés des variations saisonnières (- 1,3%) mais l'augmentation annuelle ressort à 25,4%. De même, le nombre des offres d'emploi a très légèrement augmenté

(+ 0,2%) après avoir baissé de 21% en un an.

Toutefois, ces inflexions sont largement insuffisantes pour assurer un retournement du marché du travail. Ainsi, d'après les calculs commandés par le gouvernement, le taux de croissance de 3% prévu en 1982 devrait permettre la création de 125 000 emplois alors que, pour éviter l'aggravation du chômage, c'est 250 000 emplois qui devraient être créés... Or ce rythme de 3% n'est pas encore atteint... et de nombreuses incertitudes pèsent sur les possibilités de réalisation d'un tel objectif.

## ...et qui reste fragile

En effet, le maintien de cette croissance est handicapé par le maintien d'un rythme d'inflation élevé, même si, en raison des mesures de blocage et de contrôle mises en place par J. Delors, le niveau annuel devrait être de l'ordre de 14% contre 13,6% en 1980 (mais 6,5% en RFA, ce qui nuit à la compétitivité des produits français à l'exportation et donc à la relance...).

Par ailleurs, même si la relance

est actuellement tirée par la consommation des ménages, un secteur aussi important que l'automobile reste à des niveaux très moyens et la pénétration extérieure s'accroît à un rythme rapide (de 21% en septembre 1980, la part des ventes de véhicules étrangers en France passe à 27,4% plus tard).

De même, malgré la reprise, le niveau de l'activité industrielle reste encore inférieur de 5,5% au chiffre atteint au premier trimestre 1980... ce qui se traduit, en 1981, par une augmentation de 38% du nombre des faillites d'entreprises industrielles.

Enfin et surtout, la conjoncture reste fortement déprimée en matière de biens d'équipement alors que le programme socialiste est fondé sur le développement de l'investissement qui devrait permettre de restaurer la compétitivité de l'économie française, tant sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs. Sans reprise de l'investissement, les probabilités de réussite du projet du PS sont des plus réduites.

Dès lors quelles sont les chances de voir cette croissance se poursuivre ?

## 3,3% de croissance l'an prochain ?

La probabilité d'un tel taux de croissance est fondée sur de nombreuses hypothèses. Au niveau international, le gouvernement français compte sur une conjoncture favorable caractérisée par un répit sur le « front pétrolier », sur une baisse des taux d'intérêt, notamment aux USA, et sur la reprise de la croissance des partenaires commerciaux de la France.

Sur le plan intérieur, les hypothèses sont celles d'un ralentissement de l'inflation (indispensable à la compétitivité des produits français tant en France qu'à l'exportation), d'une reprise de l'investissement grâce à une politique d'incitation à l'investissement, d'une poursuite de la relance de la consommation... sans aggravation du déficit extérieur.

Hypothèses nombreuses et dont certaines sont fort peu plausibles. Ainsi, les risques d'une récession et d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA ne sont pas à négliger. Son